



# SAINTE MARIE DE CUINES

## BULLETIN MUNICIPAL 2019



# SOMMAIRE

---

<b>LE MOT DU MAIRE</b> .....	p.3-7
<b>ÉTAT CIVIL 2018</b> .....	p.8
<b>INFORMATIONS PRATIQUES</b> .....	p.9
<b>BIEN VIVRE ENSEMBLE</b> .....	p.10-11
<b>SERVICES À LA POPULATION</b> .....	p.12-17
<b>LES TRAVAUX DES COMMISSIONS :</b> .....	p.18
• Finances.....	p.18-19
• Voirie et bâtiments publics.....	p.20-21
• Régie électrique.....	p.22-25
• Éducation.....	p.26-29
• CCAS.....	p.30-31
• Environnement et relationnel .....	p.32-33
• Eaux et forêts, Assainissement et déchets .....	p.34-38
<b>FÔRET COMMUNALE</b> .....	p.39
<b>CARTE DES SENTIERS</b> .....	p.40-41
<b>LE POINT SUR LES AUTRES DOSSIERS</b> .....	p.42
<b>BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE</b> .....	p.43
<b>LE SIRTOMM</b> (Informations tirées du rapport 2018).....	p.44-45
<b>INTERCOMMUNALITÉ</b> .....	p.46
<b>ASSOCIATIONS</b> .....	p.47
• Section Locale des Anciens Combattants/ ACCA.....	p.47
• Cheval, Notre Passion .....	p.48
• L'Union Bouliste .....	p.49
• Association des Parents d'élèves.....	p.50
• l'Écho des Montagnes .....	p.50
• Le Comité d'Animation des 2 Cuines .....	p.51

# LE MOT DU MAIRE

C'est toujours avec grand plaisir que je m'adresse à vous pour faire le bilan de l'année qui vient de se terminer.

Tout d'abord, je voudrais que nous ayons une pensée pour ceux qui nous ont quittés l'an passé et une pensée particulière pour ceux qui souffrent et que les aléas de la vie, bien nombreux en ces périodes troublées et mouvementées, n'épargnent pas.

Je souhaite au nom de la commune, la bienvenue aux nouveaux habitants, notamment les résidents du lotissement de la Traversière, proche du Groupe Scolaire. Après que les 5 lots ont été vendus et les PC accordés, les 5 habitations sont sorties de terre en 2018, dont 3 sont déjà occupées.

Et bon nombre de nouveaux projets ont été validés ou sont en cours dans la commune... ce qui permettra également de redynamiser certains secteurs...

Bienvenue évidemment aux 5 nouveaux nés en 2018, aux 2 couples qui se sont unis dans notre mairie. Et Bienvenue aux nouveaux enseignants car l'année passée a vu des changements et une réorganisation au sein de l'école. J'adresse un merci à toute l'équipe éducative.

Concernant la vie économique 2018, bienvenue aussi aux nouveaux gérants pour la reprise du bâtiment du Grand Châtelard dont le fond de commerce était en vente. La transaction devrait être effective pour ce premier trimestre. La commune va en profiter pour réaliser des travaux de mise en conformité des sanitaires aux normes PMR, des chambres et de la transition entre la salle de restaurant et le bar. Ce commerce est le dernier lieu de rencontre au cœur du village et malgré les difficultés nous ferons tout pour le maintenir...

Après une année 2017 très culturelle, **2018 fut encore belle et très festive.** J'aborde la rétrospective, par une note d'optimisme avec des événements importants, d'abord pour notre école avec une année scolaire très riche, plusieurs classes ont été primées jusqu'au niveau national mais j'y reviendrai plus en détails. Je tiens à remercier l'équipe enseignante et nos écoliers pour leur performance et leur excellent travail...

Nous avons célébré **l'année du centenaire de l'armistice de la Première Guerre Mondiale de 1918**, une très belle commémoration pour la paix ...

D'ailleurs, jamais à travers le monde nous

n'aurons eu autant de conflits, attisant la haine et menaçant notre liberté... alors soyons vigilants et prenons-en conscience mais restons optimistes pour les jeunes générations. Des festivités ont eu lieu au niveau cantonal, le 10 novembre à La Chambre et ce même jour, une exposition s'est tenue à la salle Belledonne à St Rémy. Le lendemain 11 novembre, la cérémonie s'est déroulée pour notre commune en présence de la Chorale "Chœur de l'Arc" et les élèves de la classe CHAM du collège... Dans un autre domaine je ne peux pas passer sous silence l'évènement majeur que fut la victoire de la France, championne du monde du ballon rond... pour la deuxième fois. Belle ferveur populaire de rassemblement dans les rues qui permet de faire oublier nos différences.

Revenant au plan communal, je rappellerai l'organisation du Championnat de France des caisses à savons par le comité d'animation des 2 Cuines (CA2C). Cette manifestation exceptionnelle d'envergure nationale a marqué notre commune, c'était une première. Merci à tous les habitants pour leur compréhension car la vie de notre village a été un peu mouvementée le temps d'un week-end. Le CA2C a proposé également des soirées musicales qui ont connu un beau succès et en collaboration avec le Comité de Saint Etienne de Cuines, ils ont organisé la fête des voisins sur le pont du Glandon séparant les 2 communes des Cuines. Historique et belle initiative car c'est une première... doit-on y voir des signes de rapprochement !

La vie associative de notre commune se révèle d'une grande richesse et notre budget de 5 000 € nous permet de soutenir les associations et pas seulement celles de Ste Marie. Quelques soient la diversité des activités proposées et leur importance, que ce soit dans le domaine social, culturel ou sportif elles permettent de rassembler nos citoyens et c'est encourageant car ils répondent présents...

Je ne voudrais surtout pas oublier les traditionnelles animations, proposées par l'association des parents d'élèves, les chasseurs, les boulistes, les cavaliers de Cheval passion, etc... Je souhaite à nouveau insister sur l'importance de nos associations, leurs responsables et leurs bénévoles qui jouent un vrai rôle social et je les en remercie particulièrement. Je vous encourage de continuer à

participer activement... Et cela fait du bien, de se retrouver, pour des moments de convivialité, de partage et d'échange... Toutes ces festivités ont permis des rencontres entre les générations... Et par les temps qui courent ce sont des actions solidaires et concrètes qui contribuent au bien vivre ensemble.

Toutes manifestations nous permettent d'oublier un peu nos tracasseries quotidiennes... !

**L'année 2018 a aussi connu des moments insoutenables...** Dans ce monde un peu fou... qui connaît presque chaque jour son lot de catastrophes, la France a une nouvelle fois été la cible de 3 attentats, Paris, Trèbes et Strasbourg en fin d'année. Nous ne pouvons pas ne pas avoir une pensée pour toutes les victimes et leurs proches... Et aussi une planète qui se déchaine avec des événements climatiques, provoquant des catastrophes naturelles dramatiques..., inondations dans le monde, certaines régions de France. Notre commune n'a pas été épargnée avec d'importants éboulements de roches emportant des pistes et menaçant des accès stratégiques comme par exemple nos sources... Alors, même à notre niveau, il est grand temps de nous préoccuper de notre planète et de son environnement. Chacun doit y contribuer avec des actions aussi minimes soient elles.

La commune doit montrer l'exemple et encourager les ménages dans les démarches de **développement durable**.

Les installations comme la chaufferie avec son réseau de chaleur est un très bon exemple (réduction de la consommation de gaz, utilisation du bois énergie exploité sur notre forêt communale et broyé au parc de St Etienne), également la pose de panneaux photovoltaïques (rapportant un loyer annuel de 5 000 €)...

2018 a donc été une fois de plus tournée vers l'environnement en engageant de nouvelles actions écologiques concrètes en faveur des économies d'énergies : l'acquisition d'un véhicule électrique Kangoo Renault, la pose d'horloges astronomiques, et d'éclairage LED sur toute la route l'Aura, l'expérimentation sur 3 mois de l'extinction de l'éclairage de minuit/4h sur la commune (hormis les hameaux du Mont et Champfleury).

Les gains ne sont pas négligeables, près d'un tiers de la dépense annuelle soit environ 13 000 €€. et surtout cette action contribuerait à la protection de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et des nuisances lumineuses...

Même si j'entends quelques citoyens un peu

soucieux... il est reconnu que les zones sombres sont moins propices au regroupement, aux infractions et incivilités. D'ailleurs les derniers méfaits sur la commune remontent à mai et juillet 2018... et ce n'est pas faute d'avoir été vigilants et fait passer les bons messages... Il ne faut pas pour autant que les problèmes se déplacent chez nos collègues voisins avec lesquels je reste solidaire. Travaillons ensemble, élus, forces de l'ordre, parents pour reprendre la situation en main afin de rassurer nos concitoyens et retrouver une certaine sérénité sur notre bassin de vie car il ne mérite certainement pas d'être ciblé comme il l'est, faisant la une de la presse locale voire régionale à chaque incident ! La mise en place d'éducateurs de rue, comme il en existe sur les autres cantons, est étudiée en collaboration avec l'association DECCLIC, ... et nous avons très certainement loupé des étapes croyant que rien ne pouvait arriver sur nos communes rurales...

Concernant encore l'environnement et le **service à la population**, notre déchèterie verte est toujours autant fréquentée et bien respectée. Je remercie les usagers qui nous incitent à pérenniser ce service. Nous constatons aussi moins de dépôts sauvages de déchets verts...également bien moins d'incivilités sur les emplacements des containers semi-enterrés.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui s'investissent au service de nos populations :

- La commission CCAS avec les actions sociales habituelles et le nouveau projet "Santé communale" (opération nationale proposée par AXA) pour une complémentaire santé ouverte aux habitants à des tarifs avantageux.

C'est une opération blanche pour la commune qui a décidé de s'engager dans la démarche car nous avons estimé que c'est peut-être une opportunité pour les familles à faibles revenus et les retraités...

- Merci également à la commission Relationnel pour les échanges avec les communes voisines notamment pour la fête de la R'leva avec Jarrier.

- Toute l'équipe de l'association DECCLIC pour ses activités ainsi que pour l'accompagnement administratif, le conseil, auprès de la population avec l'ouverture de la Maison des Services au Public.

- Les personnes de l'ADMR...

- Et surtout à toutes les bonnes volontés qui œuvrent pour des actions humanitaires, de solidarité comme la banque alimentaire, le téléthon, la réinsertion des personnes en difficultés, l'accueil et le soutien des populations...

## LE MOT DU MAIRE

### Je voudrais poursuivre avec des remerciements et de la reconnaissance :

En premier lieu pour **l'ensemble du personnel** des services communaux d'avoir accompli un travail considérable dans des domaines de plus en plus exigeants et, il faut le reconnaître où il n'est pas toujours facile de s'adapter aux évolutions... Dans les mouvements, aux services techniques : Cyprien Chanteloup a demandé sa mutation au Département, Thierry Benhaim a été recruté pour le remplacer à partir du 18 juin. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Durant la période estivale les différents services ont été renforcés par 7 stagiaires pour une semaine chacun. De même DECLICC nous a mis à disposition des jeunes, encadrés par ses animateurs, pour de menus travaux comme le nettoyage de la cour de l'ancienne école, de peinture sur les bancs publics, etc... et en échange, DECLICC leur offrira des animations ou des sorties gratuites. Il y a une bonne entente avec l'ensemble du personnel et il forme une belle équipe. Merci à tous nos employés pour leur motivation, leur conscience professionnelle, leur sérieux et leur disponibilité. Alors respectez-les ainsi que leur travail car ils font le maximum au service de notre commune, bien souvent sans attendre de merci en retour... même si très rarement cela arrive... De plus le **Document Unique** (DU) est en place, toute l'équipe se l'est approprié et le fait vivre. Ce document est un outil pour améliorer la sécurité et les conditions de travail.

Chacun devrait contribuer au bon fonctionnement de la gestion communale. Elus, employés et citoyens. Ensemble nous devons œuvrer pour notre bien public... Je le dis souvent mais seul, un maire n'est rien, alors je tiens à remercier tous mes conseillers et conseillères pour le travail réalisé, particulièrement mes adjoints, et pour leur soutien.

Malheureusement, notre conseil a enregistré en fin d'année la démission de François COMBET de son mandat de 4ème adjoint, pour raison de santé. Cependant François reste présent au sein du Conseil Municipal en tant que Conseiller et on lui souhaite un bon rétablissement. Deux membres de ses commissions reprennent et se partagent ses délégations (Christian DELEGLISE pour la forêt, le bois énergie, le bois de chauffage, l'eau, les sources et réservoirs au poste de 4ème Adjoint et Bernard GROS, pour ce qui concerne les déchets, l'assainissement et la défense incendie en tant que Conseiller délégué).

Je ne voudrais pas oublier dans mes remerciements pour leur engagement, les membres non élus des commissions communales, l'équipe

éducative et les bénévoles de la bibliothèque. Un merci également à tous les services avec lesquels nous collaborons et qui nous réservent toujours le meilleur des accueils tout au long de l'année, en particulier les services de l'Etat, la Région, le Département, la communauté de communes 4C et les Syndicats du territoire... sans oublier les services de sécurité et secours (gendarmes, policiers et pompiers).

Avant d'aborder les réalisations de l'année écoulée, je souhaiterais évoquer les positions prises par le conseil municipal dans **la défense des services** à nos citoyens :

- Notamment en participant aux manifestations devant les gares et en votant une motion de soutien aux cheminots suite à la restructuration de la SNCF qui vise les gares de St Michel de Maurienne et de St Avre.

- En votant contre la menace de privatisation des barrages hydroélectriques de nos régions car il faut rappeler le savoir-faire d'ENEDIS / EDF dans l'entretien de ces ouvrages.

- Et concernant la colère particulière des citoyens en fin d'année, à travers les gilets jaunes, presque devenu l'emblème du mécontentement, nous avons apporté notre contribution au mouvement en ouvrant les portes de la mairie, suite à l'appel de l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France). Nous sommes favorables à la libre expression du citoyen en mettant à disposition le cahier de doléances qui est d'ailleurs toujours accessible... de même nous avons accepté à plusieurs reprises de mettre à disposition une salle communale pour que le collectif puisse se retrouver afin d'échanger. La taxe carbone est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase... un problème de fiscalité qui prenait de l'ampleur depuis des décennies. Mais attention, de quoi parle-t-on ? Impôt ou prélèvement... car pour conserver des services il faut payer l'impôt, mais il doit être utilisé à bon escient... Là c'est ce qu'attendent nos citoyens.

Cette contestation aura eu au moins le mérite de lancer des Etats Généraux avec l'organisation d'un grand débat national. Le Président va écrire aux Français et souhaite que les élus locaux, donc les Maires, en soient le relais.... Ces derniers exercent peut-être une des plus difficiles fonctions d'élus...

Parce qu'être Maire, c'est vivre avec les concitoyens et leurs difficultés au quotidien. C'est pour cela qu'il faut nous écouter, car les difficultés des maires et des communes sont d'abord celles des populations, et les colères que l'on entend traduisent souvent le sentiment d'abandon des citoyens qui se tournent vers les maires pour

obtenir des solutions...

Enfin le rôle des élus est d'anticiper et de préparer l'avenir.... Souhaitons surtout que soit prise en compte la problématique des territoires ruraux avec le maintien des services publics de proximité.

Je souhaiterais également vous parler **des finances...**

Malgré des budgets contraints mais maîtrisés, nous avons en 2018 été plus ambitieux avec le lancement d'un programme de projets intéressants après des années difficiles. Grâce aux efforts faits sur les dépenses de fonctionnement, nous avons pu retrouver une marge de manœuvre plus importante pour l'investissement, contrairement aux années précédentes, même si une baisse encore significative des dotations et une hausse importante du FPIC a de nouveau été d'actualité ! Nous n'avons pas eu recours à de nouveaux emprunts...

Concernant la **tarification de l'eau...** et bien conscient des hausses successives de taxes imposées par l'Etat, nous avons proposé une augmentation de 0,2 €~~€~~ht/m<sup>3</sup> au début 2018 portant le prix de la consommation de l'eau à 0.5 €~~€~~ht/m<sup>3</sup> en vue des travaux à envisager, notamment le remplacement de canalisations. Le prix de l'assainissement est resté à 0.6 € ht/m<sup>3</sup>.

Sachant que les coûts n'avaient pas bougé depuis 2010 et même s'il ne faut pas comparer avec nos voisins, force est de constater que nos tarifs sont encore très accessibles... mais pourrions nous encore longtemps les conserver aussi bas ? Il n'est pas inutile de rappeler qu'actuellement la charte tarifaire départementale permettant d'être éligible aux subventions est de 1.30 € ht pour l'eau et 1.30 € ht pour l'assainissement. Cette décision d'augmenter le prix de l'eau a surtout été prise compte tenu que nous n'équilibrons plus le budget sans l'abondement de la commune depuis maintenant deux exercices... l'eau ne paie donc plus l'eau...

Cette augmentation entraînerait un surcoût de 24 € par an pour une consommation de 120 m<sup>3</sup> (consommation moyenne annuelle pour une famille de 4 personnes).

Rappelons que le schéma directeur de l'eau a estimé le coût de notre patrimoine "canalisations" à 6 millions € et qu'il faudra petit à petit les remplacer... Cependant, il a été décidé de ne pas bouger les impôts directs, le taux communal des taxes foncières et d'habitation...

Par contre, nous avons eu une bonne surprise au sujet de **la TEOM** (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) que nous reversons à la 4C : le

taux est revu à la baisse, ce qui a permis un gain pour le contribuable de près de 2%, passant de 10.91 à 8.98.

Concernant la **TH** (Taxe d'Habitation), qui pourrait disparaître pour tous les ménages comme semble y travailler le gouvernement, qu'en sera-t-il de la compensation à l'euro près pour les communes ? Sera-t-elle pérennisée ? Sinon, cette perte de recette serait dramatique et non sans conséquence pour notre commune... Je ne sais pas comment nous ferions pour les prochains budgets. Il faudrait certainement retrouver de nouvelles recettes...

**Les principales actions 2018** ont été en priorité les projets non réalisés les années précédentes car pointe en ligne de mire la dernière année du mandat. Nous aurons ainsi engagé presque tous les projets annoncés... Pour la plupart de ces travaux, des subventions ont été demandées. Vous en trouverez tout le bilan détaillé dans les différents chapitres de ce bulletin et sur le site internet.

Le gros chantier en cours dans le cadre de l'urbanisme est celui du **PLU** qui devrait être approuvé fin 2019.

Dans l'objectif **de réduire la vitesse et de sécuriser notre voirie**, des essais de différents aménagements (rétrécissement, chicane ou écluse...) ont été réalisés sur plusieurs secteurs de la route départementale de l'Aura. Vont être étudiés aussi la création de plateaux, de surélévations ou de coussins berlinois sur des voies communales comme il a été fait rue de l'Abreuvoir...

Face aux multiples attaques du loup le conseil municipal a apporté **son soutien aux éleveurs pour la protection de nos alpages**. Dans le cadre du soutien au plan loup, nous adhérons à l'USARP (Union pour la Sauvegarde des Activités Pastorales et Rurales), garante de l'équilibre des territoires. L'association est présidée et animée par mes deux collègues Jacqueline DUPENLOUP et Pierre Yves BONNIVARD, Maires des VILLARDS. L'objectif est d'interpeler l'Etat et l'Europe en faveur d'une régulation sévère du loup dans les zones de pastoralisme.

Vous retrouverez **les projets pour 2019** dans les différents articles du bulletin. En voici quelques uns :

- La poursuite des études des travaux de sécurisation de l'entrée Nord de la commune.
- L'implantation des aménagements de sécurité qui ont été testés.
- La poursuite de la rénovation de l'éclairage public par des leds sur l'ensemble de la commune.

## LE MOT DU MAIRE

- La finalisation des abords des containers semi-enterrés.
- L'étude et l'implantation de la réserve incendie du Mont - d'En-Haut, prévue au budget de cette année.
- L'étude du projet d'aménagement de notre forêt pour les 14 années à venir.
- La finalisation de la réfection des dernières allées du cimetière.
- Le lancement de l'étude de réalisation d'une voie douce, chemin de la Brouve, avec la commission "Sentiers".
- Une réflexion est en cours afin de retrouver de nouvelles recettes fiscales avec l'étude d'une microcentrale sur le canal des Moulins ... sachant qu'à la sortie de la centrale du Glandon, EDF nous rend un débit de 100 l/s.

Une dernière information, passée presque sous silence : depuis le 01/01 les camions Euro 3, très polluants sont interdits au tunnel du Mont Blanc, ce qui sous-entend qu'ils traverseront les Alpes par le tunnel du Fréjus...

C'est une décision inacceptable qui doit tous nous interpeller et surtout nous, les élus... C'est une inégalité de traitement entre 2 territoires, surtout à l'heure où nos élus départementaux parlent d'une éventuelle fusion des 2 Savoie...

### Quelques dates à retenir en 2019 :

- Le 06 avril : le repas communal réunira les aînés, les élus, les membres des commissions, les présidents d'associations et autres bénévoles œuvrant dans l'intérêt communal.
- Le 23 mars : les comités des fêtes et les associations de parents d'élèves des 2 Cuines s'unissent pour organiser d'un grand carnaval.
- Le 26 mai : les élections européennes.
- Du 30 mai au 2 juin : Daniel GROS nous propose un Mini festival avec théâtre, humour, musique, danse. Pour nous retrouver dans la bonne humeur.
- Le 17 juin : la 6ème étape du Paris- Nice cyclo, St François-Valloire, traverse notre commune qui sera zone de ravitaillement.
- Le 30 juin : dans le cadre de la fête du vélo, le départ d'une épreuve se fera de Ste Marie jusqu'à St Jean en empruntant un tronçon de l'autoroute de Maurienne.
- Le 18 août : la fête traditionnelle de la R'leva (la relève des bergers) en collaboration avec la commune de JARRIER)

### Les évènements à l'honneur :

Nous avons pris l'habitude de mettre à l'honneur des personnes, des associations qui se sont distinguées dans l'année écoulée.

Cette année différentes classes de notre école, ont été plusieurs fois primées dans les domaines de la culture, de la sécurité et du devoir de mémoire. De très belles performances pour nos petits écoliers qui doivent être des exemples pour tous leurs camarades.

Félicitations aux enfants et aux enseignants pour la qualité de leur travail.

Remise de médaille également pour un musicien de l'Echo des Montagnes, Gérard LUNA pour 32 ans de bons et loyaux services à la musique...



*Médaille remise à M. LUNA par M. CHAMBEROD, vice-président de la fédération musicale de Savoie*

**Philippe GIRARD**



## Naissances

**Le 06 février** : Romie, Caroline, Aurélie VIVIER-BOUDRIER née à St Jean de Maurienne

**Le 04 avril** : Alice, Denise, Juliette CHEMINEAU née à St Jean de Maurienne

**Le 20 avril** : Timeo, Kevin TROCCAZ né à Albertville

**Le 26 août** : Tom, Arthur LIOTHAUD né à St Jean de Maurienne

**Le 18 septembre** : Scott, Andrew JANNETTA né à St Jean de Maurienne



## Mariages

**Le 26 mai** : Carine ARLAUD et Lionel TALLOBRE

**Le 28 juillet** : Vanessa, Jeanine OLIVE et Cyprien CHANTELOUP



## Décès

**Le 13 janvier** : Aimé, Joseph TOGNET BRUCHET

**Le 17 janvier** : Solange GENIN née ROSTAING

**Le 14 février** : Raymonde BARREL née RUBAT

**Le 6 juin** : Albert TOGNET

**Le 27 juin** : Suzanne, Marie-Catherine BERARD

**Le 17 juillet** : Jeanne BERARD née CHAPEL

**Le 5 août** : Hocine KRIBET

**Le 17 septembre** : Ursula ZANUTTINI née STUTZMANN

**Le 13 octobre** : Nicole, Julienne, Marie FRASSE née VOULZY

**Le 24 novembre** : Marie, Pauline TRONEL née EMIN

# INFORMATIONS PRATIQUES

## MAIRIE

**Téléphone :** 04 79 56 22 35

**Fax :** 04 79 56 22 76

**Courriel :** mairie@stemariedecuines.com

**Site web :** www.stemariedecuines.fr

### Ouverture au public :

le lundi et le mercredi de 8 h 30 à 11 h 30,  
le vendredi de 13h30 à 17h30

### Accueil téléphonique :

tous les jours sauf le mercredi après-midi et  
le jeudi après-midi (un répondeur enregistre  
les messages)

### Rendez-vous avec Monsieur le Maire :

Prendre rendez-vous au secrétariat

## ARCHITECTE CONSEIL

### M. CAIRE :

Prendre rendez-vous en Mairie pour  
consultation (2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois)

### Inscription sur les listes électorales :

En 2019, la date limite d'inscription sur  
les listes électorales afin de participer  
à un scrutin est le dernier jour du  
deuxième mois précédant le scrutin.

A partir du 1er janvier 2020, il sera  
possible de s'inscrire jusqu'au 6e  
vendredi précédant le jour du scrutin.

## PATIENTS A HAUT RISQUE VITAL

Il existe un dispositif d'information particulier pour les patients à haut risque vital (PHRV) à domicile en cas de coupure électrique **prévue** ou **accidentelle**.

Ce dispositif s'applique pour les patients sous respirateur ayant une autonomie de moins de quatre heures par jour et les enfants bénéficiant de nutrition parentérale.

Il est basé sur une inscription auprès de l'ARS Agence Régionale de Santé et des Distributeurs d'Electricité (Enedis et les Entreprises Locales d'Electricité).

Vous trouverez en Mairie les formulaires de demande et une notice explicative.

Ci-dessous le lien sur le site service public et les coordonnées de l'ARS de Savoie

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R33396>

**Agence régionale de santé (ARS) - Délégation départementale - Savoie**

94 Boulevard de Bellevue CS 90013 73018 Chambéry Cedex

## RÉGIE ÉLECTRIQUE

**Permanences en Mairie :**

**le lundi :** 8 h 30 à 11 h 30

**le vendredi :** 14 h à 17h 30

**Rendez-vous avec le Directeur M. VILLEMINE :**

le jeudi en Mairie

**Pour tout problème technique :**

**Astreinte EDF :** 09 72 67 50 73 (24h/24 et 7j/7)

### Rappel :

Vous avez la possibilité de régler les  
factures d'électricité par prélèvement à  
l'échéance ou par prélèvement mensuel.

## GDF SUEZ

**Urgence Sécurité Gaz :**

appeler GrDF : **0 800 47 33 33**

(appel gratuit depuis un poste fixe)

**Pour le raccordement au gaz naturel :**

appeler GrDF : **09 69 36 35 34**

## O.N.F

**M. GUILLERMAND :**

contact **04 79 56 37 65**

# BIEN VIVRE ENSEMBLE

## PETITS RAPPELS POUR LE BIEN DE TOUS

SUR NOS ROUTES : RESPECTONS LE CODE, EN AGGLOMERATION

C'EST **50** ET **30** QUAND C'EST INDIQUÉ !

Soyons des conducteurs responsables. Pensons aux piétons et en particulier à nos enfants. Des aménagements de sécurité et des voies douces existent et nous continuons à les mettre en place mais la sécurité c'est aussi l'affaire de tous.

## A LA MAISON : RESPECTONS NOTRE VOISINAGE

**Le bruit : c'est une des premières causes de conflit dans la vie quotidienne.**



- Le tapage qu'il soit diurne ou nocturne est interdit
- Les scooters et motos doivent être en conformité
- Les aboiements des chiens peuvent être sanctionnés

**Utilisation des outils et tondeuses** du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h30  
le dimanche et les jours fériés de 9h à 11h



## LES DÉCHETS :

### PRÉSERVONS LA QUALITÉ DE VIE DE NOTRE VILLAGE

**1. Les différents containers** permettent d'effectuer un premier tri sélectif, utilisons les correctement. Des déchets sont souvent retrouvés déposés aux alentours.

Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchets sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté, vous risquez **une amende forfaitaire** de :

- 68 € si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction
- 180 € au-delà de ce délai.

À défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le **juge du tribunal de police** qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €, ainsi que la confiscation du véhicule.

*(Direction de l'information légale et administrative, 11 avril 2018)*

### 2. Les déchèteries

#### Ouverture de la déchèterie de La Chambre

*Du 01 avril au 30 novembre :*

**Lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi : 9h-12h**

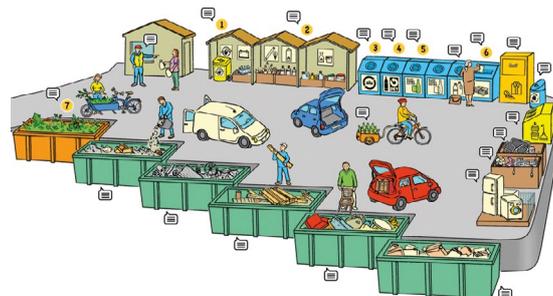
**Vendredi : 15h – 18h**

*Du 01 décembre au 31 mars :*

**Lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi : 9h-12h**

**Lundi et mercredi 14h-17h**

**vendredi : 15h-18h samedi : 13h-16h**



#### Ouverture de la déchèterie verte de Ste Marie

**Le mercredi de 13h30 à 16h30** (6h à 13h jusqu'au 15 août)

**Le vendredi de 7h30 à 12h** (6h à 13h jusqu'au 15 août)

### LES DÉCHETS :

### PRÉSERVONS LA QUALITÉ DE VIE DE NOTRE VILLAGE

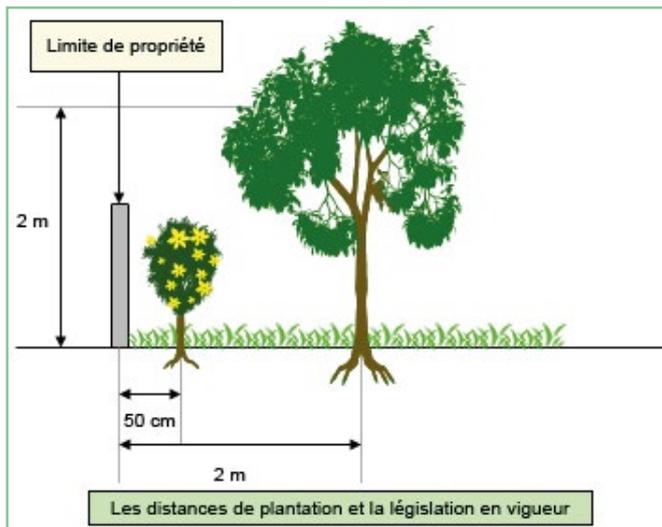


- la divagation des chiens est interdite sous peine d'amende.

Les pelouses ne sont pas des aires de promenades ni des crottoirs !!! pensez aux agents qui les entretiennent. Les contrevenants sont passibles d'une amende de 35 €

- les chats errants peuvent être pris en charge par l'association Régul'Matous. Vous pouvez la contacter : 04 79 59 82 44

Service courriel "Chats perdus" : [regulmatous@hotmail.fr](mailto:regulmatous@hotmail.fr)



**Nos limites de propriété : doivent respecter la législation et être entretenues**

- N'oublions pas d'élaguer en bordure des voies pour permettre le passage des piétons et éviter que les branches ne touchent les câbles électriques
- Respectons les distances de plantation par rapport au voisin:
  - 2m de la ligne séparative des 2 propriétés pour les plantations de plus de 2m de haut
  - 0.5 m pour les plantations de taille inférieure

## SOLIDARITÉ

### BANQUE ALIMENTAIRE, LES 30 NOVEMBRE ET 1ER DÉCEMBRE 2018

Cette année encore, les bénévoles de Sainte Marie ont assuré la collecte au magasin Intermarché d' Hermillon. Les dons ont été moins importants en 2018 : 1 317 kg de marchandises contre 1 609 kg en 2017 (soit - 18.2 %) et 1 186 kg en 2016.

La même évolution a été constatée pour l'enseigne située sur notre commune : 1 709 kg récoltés contre 1 861 kg en 2017 (soit -8.1%) et 1 362 kg en 2016.

Pour la Maurienne : 11 155 kg contre 12 660 kg en 2017 (soit - 11.9%) et 10 318 kg en 2016.

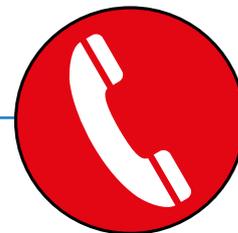
**Merci à tous les bénévoles pour leur aide et leur implication.**

Si vous souhaitez participer à la collecte vous pouvez contacter : **Claude BERARD** : 06 76 48 90 09

### TÉLÉTHON 2018 : LES BÉNÉVOLES DU GRAND CRÊT SE SONT MOBILISÉS LES 7 ET 8 DÉCEMBRE.

Les boulangers et les pâtisseries étaient encore au rendez-vous.

Fournées de bons pains de pays et sachets de bugnes ont été vendus et ont permis de récolter 1 027 € soit le même montant que l'an dernier.



## COMMUNAUTE DE COMMUNES « 4C » (La Chambre)

### Informations pour les personnes âgées

CLIC MAURIENNE

## SERVICES SOCIAUX ET ADMINISTRATIFS

### **CLIC MAURIENNE** (Centre local d'information et de coordination)

95 avenue des Clapeys – Saint Jean de Maurienne

☎ 04.79.64.45.34.

### **CPAS (Centre polyvalent d'action sociale)**

Le Mont Cuchet – Saint Etienne de Cuines

☎ 04.79.44.53.00.

**CARSAT Retraite** : 09.71.10.39.60 ou.39.60.

**Service social CARSAT** : 04.79.37.03.22.

**MSA** : 09.69.36.87.00.

**Service social MSA** : 04.79.83.24.44.

### **CAF**

Point relais CAF : DECLICC : 04.79.56.35.06.

Permanences au CPAS de Jean de Maurienne

95 avenue des Clapeys : mardi et vendredi

de 9h00 à 11h30 et de 13h00 à 15h30.

**CPAM** : avenue Samuel Pasquier -  
Saint Jean de Maurienne : ☎ 3646.

### **SOLIHA Isère Savoie (adaptation de l'habitat)**

Marie LAMY : 06.83.23.81.95.

Permanences : le 4<sup>ièmes</sup> mardi du mois de 14h00 à 16h00 à  
La Maison de l'Habitat, Place Fodéré à Saint-Jean-de-  
Maurienne (au-dessus de la Poste)..

## MAIRIES – CCAS - MAISON DE SERVICE AU PUBLIC

La Chambre : 04.79.56.20.09.

La Chapelle : 04.79.83.10.83.

Les Chavannes en Maurienne : 04.79.83.11.50.

Saint Rémy de Maurienne : 04.79.83.13.70.

Saint François Longchamp :

- Commune déléguée Montaimont : 04.79.56.35.45.
- Commune déléguée Montgellafrey : 04.79.59.44.47.
- Commune déléguée St-François-Longchamp : 04.79.59.10.79.

Notre Dame du Cruet : 04.79.59.46.31.

Saint Alban des Villards : 04.79.59.44.67.

Saint Avre : 04.79.56.22.87.

Saint Martin sur la Chambre : 04.79.56.22.24.

Sainte Marie de Cuines : 04.79.56.22.35.

Saint Colomban des Villards : 04.79.56.35.72.

Saint Etienne de Cuines : 04.79.56.22.38.

**Maison de Service au Public** (pour toute information et orientation dans vos démarches : CAF, logement, associations, ....)

DECLICC : 04.79.56.35.60

Maison Bozon Verduraz, 98 Route de la combe 73130 SAINT-ETIENNE-DE-CUINES

## ANIMATIONS SENIORS - CLUBS DES AINES – GENERATIONS MOUVEMENT

**Centre Social DECLICC** : 04.79.56.35.60

Maison Bozon Verduraz, 98 Route de la combe 73130 SAINT-ETIENNE-DE-CUINES

**Maurienne Seniors** (ex-ADAPAR)

<https://maurienneseniors.legtux.org>

## CLUBS :

La Chambre : « Soleil Couchant »

La Chapelle : « Club du Drairon »

St Etienne de Cuines : « Les Edelweiss »

St Martin sur La Chambre : « Amitié et Loisirs »

St Rémy de Maurienne : « Le Nouvel Age »

Renseignements auprès de la mairie concernée. *Liste non exhaustive.*

## PORTAIL D'INFORMATION POUR LES PERSONNES AGEES

---

<https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/>

## SERVICES D'AIDE A DOMICILE

---

Services autorisés et habilités à l'aide sociale par le Conseil départemental :

**ADMR La Chambre** : 04.79.56.33.01. (*Permanences téléphoniques le matin*).

**Autres Services** : Répit bulle d'air - ☎ 04.79.62.87.38

## PORTAGE DE REPAS

---

**ADMR La Chambre** : 04.79.56.33.01.

**Restauration à domicile Bertino-Viard** (en vallée de La Chambre à Modane) : 04.79.59.19.53.

*Liste non exhaustive.*

## TELEALARME

---

**ADMR La Chambre** : 04.79.56.33.01.

*Liste non exhaustive.*

*Ces différentes prestations peuvent faire l'objet d'une prise en charge financière par les caisses retraite, les mutuelles, l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), la prestation de compensation du handicap (PCH), les mairies,...*

## ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT

---

**EHPAD «Bel'Fontaine » et USA - La Chambre** : 04.79.59.47.56.

## SERVICES DE SANTE HOSPITALIERS

---

**Centre Hospitalier de Saint Jean de Maurienne** : 04.79.20.60.20.

### - Service Social :

\* Mr JAL : Urgences - HAD - EHPAD – USLD – Service "Accueil de Jour" – Alzheimer.

\* Mme DIDIER : médecine-chirurgie – SSR et Centre Hospitalier de Modane (le lundi après-midi).

### - Chirurgie – Médecine – Service de Soins de suite de réadaptation (SSR)

### - Consultations externes

Addictologie ; algologie ; angiologie ; cardiologie ; chirurgie : orthopédie-traumatologie-digestive-vasculaire-thyroïde ; diététique ; gastro-entérologie ; gynécologie ; mémoire/douleur ; ophtalmologie ; psychiatrie ; radiologie/IRM/Scanner ; rhumatologie ; urologie.

- **Consultation mémoire** : poste 6610 – permanences 13h00 -16h00

- **Accueil de jour** : du lundi au vendredi

*Mise à jour CC 22/03/2019*

- **HAD** (Hospitalisation A Domicile) : 04.79.20.60.09.  
**Equipe mobile de soins palliatifs** : 04.79.20.60.43.

**Centre Hospitalier de Modane** : 04.79.05.22.33.

**Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA)** : 04.79.20.75.26.

- **Service soins de suite et de réadaptation gériatrique (SSR)**

- **Consultations externes**

- Angiologie ; cardiologie ; gastro-entérologie ; gynécologie : 04.79.05.22.33.

**Equipe Spécialisée Alzheimer : ESA** : 04.79.20.75.26.

## SERVICES MEDICAUX ET PARA-MEDICAUX

### **Médecins**

La Chambre :

Docteur DELEGLISE-RICHIER: 04.79.56.20.02.

Docteur FAUCON : 04.85.86.02.98.

Docteur LANDELLE : 04.79.56.20.95.

Docteur SERT : 04.79.59.46.19.

St Etienne de Cuines :

Docteur LACOSTE : 04.79.56.24.15.

St François Longchamp :

Docteur MENEGOZ : 04.79.59.11.32.

St Rémy de Maurienne :

Docteur ARSENE : 09.53.32.16.65.

### **Maison médicale de garde**

Centre Hospitalier – St Jean de Maurienne

Téléphone : 15.

*Horaires* : lundi au vendredi : 20h00 – 00h00

Samedi : 15h00 – 18h00 / 20h00 – 00h00

Dimanche et jours fériés : 9h00 – 12h00 /

15h00 – 18h00 / 20h00 – 00h00

### **Kinésithérapeutes**

La Chambre :

Mr MANDROUX : 04.79.56.31.64.

St Etienne de Cuines :

Mme BOURDIN : 04.79.83.17.92.

St Rémy de Maurienne :

Mme COUSSAERT : 04.79.20.49.15.

Canton La Chambre/St Jean de Maurienne :

(à domicile)

Cabinet BODENAN SERRE/MANOURY :

04.79.64.18.98.

### **Diététique – Nutrition**

St Jean de Maurienne

Mr FONTAINE Pierrick : 07.81.51.30.68.

St Michel de Maurienne / Modane

Mme CROZE Aurélie : 06.64.21.13.08.

**SSIAD (Service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées de plus de 60 ans)** ADMR à Aiton : 04.79.96.12.71.

### **Soins Infirmiers**

St Etienne de Cuines :

Cabinet infirmier des Villards : 04.79.20.54.09.

St François Longchamp : Cabinet infirmier MENEGOZ :

04.79.59.11.32.

La Chambre/St Rémy de Maurienne : Cabinet infirmier CARRAZ /

DELEGLISE / PERRI/BERTINO/ALBRIEUX/AMBROSIONI :

04.79.59.43.56.

Cabinet infirmier COSTERG : 04.79.05.68.61./06.44.33.46.61.

Cabinet infirmier IBANEZ : 07.83.56.60.09

### **Pharmacies**

La Chambre :

Pharmacie DEBON : 04.79.56.20.33.

St Etienne de Cuines :

Pharmacie FAISAN : 04.79.56.35.10.

St François Longchamp :

Pharmacie GHELBER : 04.79.59.11.77.

### **Psychologues**

La Chambre : Mme BONNIVARD : 06.87.75.04.71.

St Rémy de Maurienne :

### **Equipe Mobile de Géro-psycho- (EMGP)**

04.79.60.31.78. (le matin)

### **Equipe Mobile Gériatrique Extra Hospitalière**

(EMGEH) : 04.79.96.59.39.

### **Centre Médico-Psychologique pour Adultes**

St Jean de Maurienne : 04.79.60.51.92.

### **Cabinet de Radiologie:**

St Jean de Maurienne :

Forum St Antoine : 04.79.64.00.79.

## **Pédicure – Podologue**

La Chambre :  
Mme MASSON : 04.79.64.08.35.

## **Ophtalmologistes**

St Jean de Maurienne :  
Cabinet BOISSONNET/LEBRUN : 04.79.59.93.84.

*Liste non exhaustive.*

## **Laboratoire d'analyses médicales**

St Jean de Maurienne : 04.79.59.81.45.

## **Dentistes**

La Chambre :  
Mme MILLE : 04.79.56.23.10.  
St Etienne de Cuines :  
Mme TRIFU : 04.79.56.32.30.

## **TRANSPORT**

---

### **Accompagnement Solid'Arc** (transport accompagné pour personnes âgées ou à mobilité réduite)

Atelier de Maurienne ☎ : 04.79.83.08.13.

### **Taxis** :

La Chambre :  
Taxi Stéphanie : 04.79.56.23.52 ou 06.12.87.15.77.  
Eric taxi : 06.12.88.79.70.  
Taxi 24h/24 : 04.79.64.02.55.

### **Montgellafrey** :

Eric taxi : 06.12.88.79.70.

### **St Avre** :

Gonthier taxi : 04.79.59.41.64. ou 06.11.73.28.26.

### **St Etienne de Cuines** :

Taxi MD montagne : 06.23.61.63.57.

### **St François Longchamp** :

Eric taxi : 06.12.88.79.70.  
Taxi MD montagne : 06.23.61.63.57.

### **St Martin sur la Chambre** :

Combet taxis : 06.85.22.37.43.

Eric taxi : 06.12.88.79.70.

### **St Rémy de Maurienne** :

Hello taxi Max : 04.79.56.60.07. ou 06.89.90.77.49.

*Liste non exhaustive.*

## **NUMEROS D'URGENCES**

---

**15** : SAMU

**17** : Gendarmerie

**18** : Pompiers

**112** : Numéro européen pour toutes les urgences

**3977** : Numéro national d'aide pour les personnes âgées et handicapées victimes de maltraitance

**0970 818 806** (7/7 de 20h à 22h) : alloalzheimer, numéro d'écoute

**114** (Par sms ou fax) : pour les personnes malentendantes, aphasiques ou dysphasiques : toutes formes d'urgences

**3915** : Pharmacie de garde

**3919** : Violences conjugales

## Les partenaires

**Pôle emploi**  
www.pole-emploi.fr



**CAF de la Savoie**  
www.caf.fr



**UDAF Savoie**  
www.udaf.fr



**ameli.fr**  
3646



**Mission Locale Jeunes**  
St Jean de Maurienne  
« Porte de l'alternance »  
0479644102  
info@mij-maurienne.org  
www.mij-maurienne.org

**Point écoute, familles, parents, jeunes**  
Entretiens gratuits et confidentiels

Rendez-vous possibles à DECLICC  
42 place du Marché 73300 st jean de Maurienne



## Modalités

### Horaires d'ouverture de la MSAP

Un ordinateur à votre disposition pour vos démarches en autonomie

- Lundi : 9h à 12h
- Mardi : 9h à 12h
- Mercredi 9h à 12h
- Jeudi : 9h à 12h
- Vendredi : 9h à 12h

### sur rendez- vous

- Lundi : 14h à 17h
- Mardi : 14h à 17h
- Mercredi : 9h à 12h ( Mairie de Saint Rémy de Maurienne)

- Jeudi : 9h à 11h (mairie de la chambre)

- Jeudi : 14h à 17h

- Vendredi : 14h à 17h

### Autres services

La MSAP vous mets en contact avec :

- Un médiateur familial de l'UDAF
- Le Point écoute



04 79 56 35 06



Mise en relation



Accueil, information, orientation

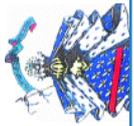
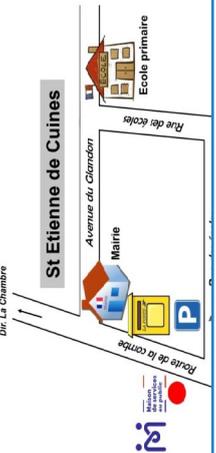


Accompagnement aux démarches administratives



Aide à l'utilisation des services et des outils numériques

**MAISON DE SERVICES AU PUBLIC**



**98 route de la Combe**  
**73130 St Etienne de Cuines**  
**Téléphone : 0479562266**  
**declicc.msap@orange.fr**



**Pour que mon déplacement soit efficace**

Pour le dossier CAF

- Mon N° allocataire ( courrier de la CAF)
- Mon mot de passe
- Mes trois derniers bulletins de salaire
- Mes divers revenus
- Mon dernier avis d'imposition

Pour Pôle Emploi

Se munir de N° d'identifiant, mot de passe, CV (papiers ou clé USB)

Pour le dossier d'assurance maladie (AMELI)

- Mon numéro de sécurité sociale (carte vitale)
- Mot de passe pour mon compte Ameli



**Pour toute information :**

# Une maison des services au public c'est quoi ?

*Une personne vous accueille, vous informe, vous oriente vers les organismes compétents et vous accompagne dans les démarches de la vie quotidienne et professionnelle gratuitement*

**Accueil , information, orientation**

Une écoute personnalisée en toute confidentialité, une information sur les services publics, une orientation auprès du service compétent.

**Point relais CAF**

Un point relais pour vous accompagner dans vos démarches avec la CAF

**Aide à l'utilisation des services et outils numériques**

Des postes informatiques avec accès gratuit à internet sont mis à disposition pour effectuer vos démarches en ligne.

**Emploi et formation**

**Vous accueillir** dans un lieu convivial

**Consulter** les offres d'emploi

Vous aider à créer votre espace

Personnel sur le site de pole emploi.

**Aide** à la rédaction de CV et lettres de motivations.

**CARSAT, MSA , Mission Locale ...**

Venez vous renseigner.



**Accès à internet, téléphone et photocopieur**

**VOUS ETES AUTONOME ?**

⇒ Un ordinateur est à votre disposition

**VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE ?**

⇒ Prenez rendez-vous

# COMMISSIONS : Finances

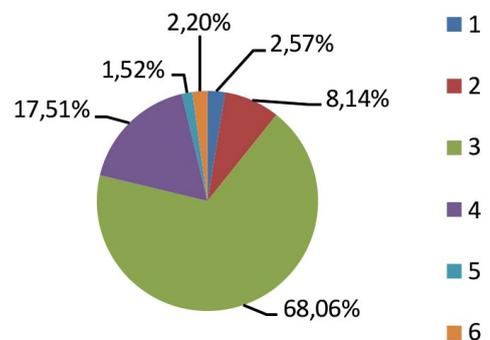
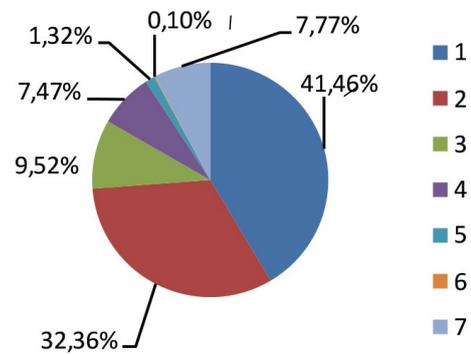
## COMPTE ADMINISTRATIF 2018

### FONCTIONNEMENT

<b>Dépenses</b> .....	€
1 Charges à caractère général .....	439 554,29
2 Charges de personnel et frais assimilés .....	343 125,14
3 Autres charges de gestion courante.....	100 983,24
4 Charges financières.....	100 983,24
5 Charges exceptionnelles.....	14 000,00
6 Opérations d'ordre de transfert entre sections.....	1 110,56
7 Atténuations de produits (FPIC).....	82 333,01
<b>Total dépenses</b> .....	<b>1 060 297,66</b>

<b>Recettes</b> .....	€
1 Produits de services du domaine et ventes diverses.....	34 030,62
2 Dotations, subventions et participations .....	107 580,37
3 Impôts et taxes.....	899 857,49
4 Autres produits de gestion courante.....	231 445,05
5 Produits exceptionnels.....	20 133,73
6 Atténuation de charges .....	29 073,39
<b>Total recettes</b> .....	<b>1 322 120,65</b>

**Excédent de clôture**.....**261 822,99 €**



### INVESTISSEMENT

<b>Dépenses</b> .....	€
1 Emprunts et dettes assimilées.....	348 658,35
2 Opérations d'équipement .....	275 200,08
3 Immobilisations corporelles et incorporelles .....	199 406,62
<b>Total dépenses</b> .....	<b>823 265,05</b>

<b>Recettes</b> .....	€
1 Opérations d'ordre de transfert entre sections.....	1 110,56
2 Dotations, fonds divers et réserves .....	373 771,06
3 Autres recettes d'investissement.....	25 018,00
4 Emprunts et dettes assimilés.....	269 534,54
<b>Total recettes</b> .....	<b>669 434,16</b>

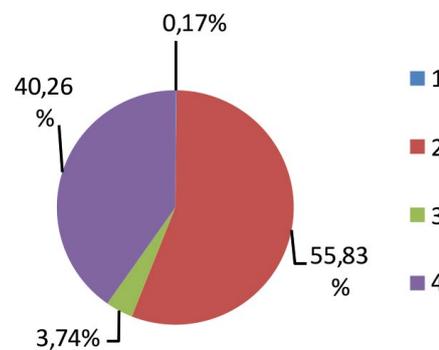
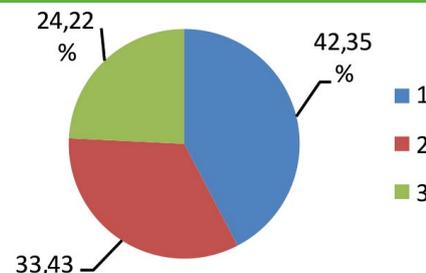
**Déficit de clôture**.....**153 830,89**

Déficit d'investissement reporté.....381 984,36

Déficit cumulé .....535 815,25

**Au global, pour l'exercice :**

**excédent**.....**107 992,10**



Les comptes 2018 ont été examinés lors des réunions de la commission «Finances» du 19 et 20 février, du 6 mars 2019. Ils ont été présentés à l'ensemble du conseil et votés le 21 mars 2019.

**La section Fonctionnement** : l'excédent de fonctionnement de 261 822,99 € sur l'exercice sera capitalisé en 2019 pour l'investissement malgré une baisse des dotations.

**La section Investissement** : un déficit d'investissement de 153 830,89 € va creuser notre déficit d'investissement cumulé. Des subventions (environ 60 000 €) et des annuités (environ 40 000 €) n'ont pas été versées en 2018, elles apparaîtront en recettes pour 2019 Au 1er janvier 2018, le déficit était de 381 984,36La plupart des travaux prévus au budget ont été réalisés.

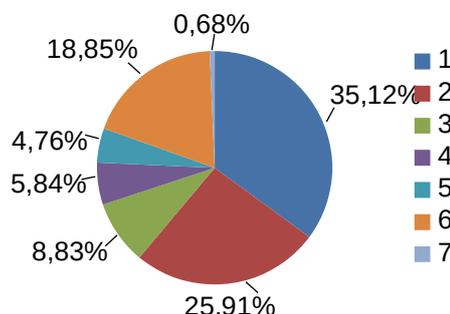
# COMMISSIONS

**Membres :** Claude BERARD, Gérard BORDON, Françoise BOZON VAILLE, François COMBET, Philippe GIRARD (Président), Madeleine LAPERROUSE.

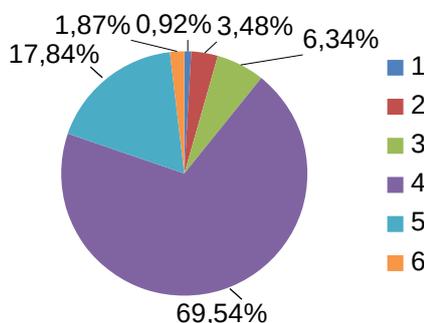
## BUDGET 2019

### FONCTIONNEMENT

<b>Dépenses</b> .....	€
1 Charges à caractère général .....	457 300,00
2 Charges de personnel et frais assimilés .....	337 379,00
3 Autres charges de gestion courante.....	115 000,00
4 Charges financières.....	76 000,00
5 Atténuations de produits.....	62 000,00
6 Virement à la section investissement.....	245 410,00
7 Charges exceptionnelles .....	8 870,00
<b>Total dépenses</b> .....	<b>1 301 959,00</b>

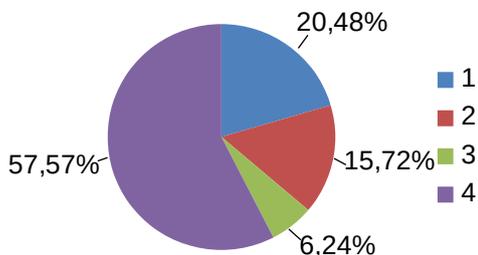


<b>Recettes</b> .....	€
1 Atténuations de charges.....	12 000,00
2 Produits de services du domaine et ventes diverses.....	45 340,00
3 Dotations, subventions, participations .....	82 564,00
4 Impôts et taxes.....	905 355,00
5 Autres produits de gestion courante.....	232 300,00
6 Produits exceptionnels.....	24 400,00
<b>Total recettes</b> .....	<b>1 301 959,00</b>

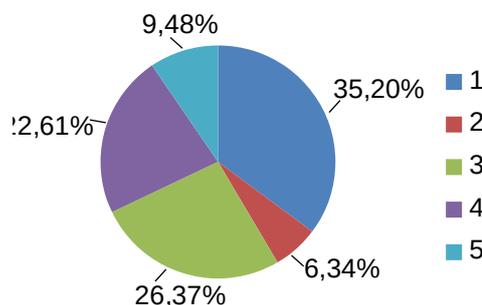


### INVESTISSEMENT

<b>Dépenses</b> .....	€
1 Emprunts et dettes assimilées.....	190 591,00
2 Opérations d'équipement .....	146 290,00
3 Immobilisations incorporelles et corporelles .....	58 100,00
4 Déficit d'investissement reporté.....	535 815,58
<b>Total dépenses</b> .....	<b>930 796,58</b>



<b>Recettes</b> .....	€
1 Dotations, fonds divers et réserves .....	327 622,99
2 Subventions d'investissement .....	59 015,00
3 Virement de section fonctionnement .....	245 410,00
4 Produits de cession .....	210 498,59
5 Emprunts et dettes assimilés.....	88 250,00
<b>Total recettes</b> .....	<b>930 796,58</b>



**Résultat global : Equilibre**..... €  
**TOTAL** ..... **2 232 755,58 €**

Le budget a été examiné lors des réunions de la commission "Finances" des 6 et 18 mars 2019 . Il a été voté le 11 avril,

**En fonctionnement : le budget est équilibré à 1 301 959 €**

- des travaux d'entretien route de Champfleury et route du Mont.
- même si le budget de l'eau s'équilibre, un abondement de 16 000 € est nécessaire pour faire face à des travaux prioritaires. Les dépenses ont encore été maîtrisées au plus juste pour faire face aux baisses des dotations.
- L'excédent de fonctionnement de 245 410 € qui équilibre le budget est reversé intégralement en investissement.

**En investissement : le budget est équilibré à 930 796,58 €**

- En dépenses, 726 000 € représentent des dépenses incompressibles : déficit reporté , remboursements d'emprunts et divers,
- Nous terminerons les travaux engagés en 2018 : l'accessibilité, les allées du cimetière, le PLU, l'école numérique, la poursuite de la rénovation de l'éclairage public, les containers semi enterrés, les aménagements de sécurité sur la voirie. Une somme importante est destinée à la réhabilitation du "Grand Châtelard".
- enfin nous poursuivrons les études engagées pour le balisage des sentiers, la réserve incendie du Mont-d'En-Haut, l'aménagement de l'entrée Nord afin de débattre et reporter ces investissements sur les prochains budgets. -
- Pour les recettes : des subventions non versées en 2018.

# COMMISSIONS : Voirie et patrimoine communal

**Membres élus :** Abdelhamid BELHADDAD, Claude BERARD, François COMBET, Christian DELEGLISE, Philippe GIRARD, Bernard GROS, Yves MORVAN (Président)

**Membres extérieurs :** I. BORGHART, H. GILET, J.H. GIRARD, P. MAQUET, C. RUBAT, J. VENERA.

## LES BATIMENTS PUBLICS :

L'exercice 2018 qui vient de s'achever aura connu deux phases de travail :



*L'entrée de la Mairie avec les mains courantes*

- Celle concernant les travaux d'entretien courant favorisant le bon fonctionnement et les investissements nécessaires au maintien et développement des Bâtiments.

- L'autre phase concernant plusieurs études en vue de l'amélioration, de la maintenance du parc immobilier « GENDARMERIE » (20 Ans d'âge), de notre Hôtel Bar Restaurant « LE GRAND CHATELARD » et du Bâtiment de l'ancienne Fruitière.

**Les travaux d'entretien se sont élevés à un montant global de 30 852 €**, affectés de la manière suivante :

Parc immobilier de la Gendarmerie : 8 304 €, Bâtiment de la Mairie : 8 925 €, Boulodrome couvert et salle attenante : 4 598 €, Salle Polyvalente et Salle Cantine Scolaire : 3 803 €, Bâtiment « le Grand Châtelard » : 2 022 €, Groupe Scolaire : 1 532 €, Chaufferie communale : 1 243 €, Eglise (Plaques monuments Historiques) : 298 €, WC Publics : 127 €.

**Les travaux d'investissements quant à eux se sont élevés à la somme de : 163 821 € :**

- Remplacement d'une Chaudière « VILLAS GENDARMERIE » par la Sté E2S : 7 059 €

- Travaux d'accessibilité de la Mairie, y compris frais d'études (Cabinet A.D.G.) : 141 754€ avec des subventions : 15 156 € par le FDEC (Fonds Départemental d'Équipement des Collectivités) et 16 093 € par la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et la Région environ 15 000 €.

- Travaux local de la Chasse : 3 391 €

- Remplacement chauffe-eau « LE GRAND CHATELARD » : 1 901 €

- Etudes « ETS BRUN » remplacement des modules thermiques du parc de la Gendarmerie : 2 016 €

- Etudes Diagnostic Parc Immobilier Gendarmerie « Cabinet A.D.G. » : 2 936 €

- Etude Faisabilité pour transformations Bâtiment « LE GRAND CHATELARD » (A.D.G.) : 3 960 €

- Etude Diagnostic Bâtiment « Ancienne Fruitière » (A.D.G.) : 804 €



*La rampe d'accès pour fauteuil avec éclairage intégré*

Le budget prévisionnel 2019 devra prendre en compte certains travaux déjà réalisés et non mandatés sur l'exercice précédent, de même que des réalisations différées qui s'avèrent indispensables en matière d'entretien et de bon fonctionnement de nos bâtiments.

## COMMISSIONS

Une attention particulière devra être accordée aux travaux d'aménagement de notre commerce « LE GRAND CHATELARD », car nous ne devons pas décevoir nos nouveaux gérants : Monsieur ALLENNE Jean-Paul et Madame CHAPUIS Odile; nous devons les accompagner au mieux dans la prise en main de cet établissement.

### LA VOIRIE COMMUNALE :

Les travaux sur notre voirie communale nous contraignent comme chaque année à porter notre attention, sur un entretien régulier de ces plateformes routières. Nous avons donc dépensé la somme de : 30 484 €, afin d'agir au mieux.

- Entretien des routes de : Bonvoisin, Place des Champagnes, Route de l'Abreuvoir (Chicane Bosse) « Entreprise EIFFAGE ROUTES » : 17 698 €
- Réouverture piste du Jet, suite à un éboulement « Entreprise JAMEN » : 5 112 €
- Elagage bord de route « Entreprise PANINI » : 4 032€
- Marquages et Signalétique « PROXIMARK » : 2 981 €
- Acquisition Fraisa : 661 €

En matière d'investissement sécuritaire sur la circulation de notre linéaire communal, après l'aménagement antérieur de l'entrée Sud de la commune, notre attention comme prévue s'est portée sur l'entrée Nord (Riveraineté avec la commune de St Etienne de Cuines).

Le conseil municipal et la commission voirie se sont accordés pour confier l'étude de faisabilité au « Cabinet PROFILS ETUDES ». Une présentation du projet et une évaluation des travaux nous ont déjà été soumis :

- Les frais d'études qui comprennent les dossiers de demandes de subventions s'élèveront à : 12 540 €
- Une estimation du projet comprenant l'enfouissement des réseaux secs (141 000 €) s'élèverait à : 387 000 € TTC.

### PARCS DE LOISIRS ET SPORTIFS :

Durant l'année 2018 nous avons procédé à un audit de nos différents parcs de loisirs, les conclusions du cabinet de contrôle nous ont amenés à réfléchir sur l'implantation de nouveaux éléments ludiques répondant aux normes de sécurité en vigueur.



Nous sommes donc intervenus sur deux secteurs d'espace jeux. Celui proche de la salle polyvalente avait été déjà rénové en 2017, toutefois des dégradations sur certains jeux petite enfance nous ont conduits à remplacer deux structures jeux, coût : 2 447 €. Des travaux de réfection du sol devront être prochainement entrepris. Cependant il devenait indispensable de poser un filet de protection



ballon du côté des jeux petite enfance et des maisons riveraines.

La société « AGOR ESPACE » a été sollicitée pour l'installation de ce filet pour une somme de : 5 040 €. L'espace ludique du secteur de la Pallud (vers le terrain de tennis) s'est vu doté de différents éléments de structures jeux intéressant plusieurs populations de pratiquants (Des plus jeunes, des adolescents, voire même des jeunes Adultes) coût de l'investissement : 48 553 €.

Claude BERARD

# COMMISSIONS : Régie Électrique

**Membres élus (depuis le 3 avril 2014) :** Abdelhamid BELHADDAD, Gérard BORDON, Philippe GIRARD, Bernard GROS, Yves MORVAN.

**Membres extérieurs :** Patrice BOITARD, Benoit DARVE, Didier MARTIN FARDON, Gérard RUCCHIONE.

**Directeur des régies du canton :** Bruno VILLEMIN

## LA VIE DE LA REGIE MUNICIPALE D'ELECTRICITE :

### Éclairage Public

Au cours du 3ème trimestre 2018, le conseil de la Régie Electrique puis le Conseil Municipal se sont prononcés, et ce à titre d'essai, pour l'extinction de l'éclairage public de 0 heure à 4 heures sur la période du 1er novembre 2018 au 31 janvier 2019. Les hameaux du Mont et de Champfleury n'étant pas impactés par cette coupure.

L'expérience a montré que, d'une part nous n'avons pas eu de dégradation ou d'incivilité pendant cette période et que d'autre part en ce qui concerne les retours des habitants ils ont été peu nombreux (quelques avis positifs et quelque uns négatifs) aussi il a été décidé de poursuivre l'expérience jusqu'à la fin du mois d'octobre 2019 et de faire le bilan sur une année pleine.

Sur la période d'essai nous avons constaté une réduction de la consommation électrique de l'éclairage public de l'ordre de 30 % ce qui représente une diminution potentielle de la facture annuelle d'environ 13 200 €.

En ce qui concerne la zone d'activité des Grands Prés, celle-ci étant devenue une compétence de la Communauté de Commune du Canton de La Chambre (4C), les dépenses de l'éclairage public de cette zone sont refacturées à la 4C depuis l'exercice 2017 au même titre d'ailleurs que les heures d'entretien effectuées par nos employés pour la tonte des espaces verts, le nettoyage, le déneigement etc...

### Regroupement des régies du canton :

Depuis 2009, les 5 régies du canton (Saint Avre, Saint Martin, La Chambre, La Chapelle et Sainte Marie) ont entrepris une démarche de mutualisation afin d'optimiser leurs moyens et leurs compétences. Cela s'est traduit par les actions suivantes :

- Mise en place en 2010 d'une convention avec ENEDIS (ex ERDF) pour le dépannage et la maintenance de nos réseaux
- Embauche le 1er avril 2011 de Bruno Villemin en tant que directeur des 5 régies. Du côté technique, cet agent est l'interlocuteur privilégié de notre exploitant ENEDIS, il est en outre chargé de suivre administrativement et juridiquement l'évolution des règles et des lois concernant la libéralisation du marché de l'électricité.

Du fait de la loi NOME, les tarifs Jaunes et Verts (puissance supérieure à 36 KWh) ont disparu des tarifs réglementés au 31 décembre 2015. La régie n'est donc plus en mesure de fournir l'énergie à ces abonnés (SFTRF, INTERMARCHE, Hôtel B & B etc.).

La perte de ces abonnés a eu un impact conséquent sur notre Chiffre d'Affaires et sur notre Marge Brute (- 50 000 € annuels). On a pu constater la même problématique sur les autres régies.

On constate également un « effet ciseau » entre le prix de nos achats de l'électricité à

## COMMISSIONS

ENEDIS (prix de cession) et le prix de vente à nos abonnés ce qui a également un effet néfaste sur notre marge.

Au vu de tous ces éléments, nous nous sommes interrogés sur l'avenir de nos régies. Nous avons rencontré différents partenaires potentiels tels que SOREA, ENEDIS pour étudier des possibilités de regroupement afin de pérenniser ou du moins permettre à nos régies de continuer d'exister. Finalement, après étude approfondie des avantages et des inconvénients de toutes autres structures possibles il a été proposé aux communes concernées la création d'un syndicat intercommunal.

Le but de ce syndicat est de :

- Optimiser l'activité de gestion de réseaux de distribution tout en conservant un service de proximité pour les abonnés,
- Mettre en commun les moyens techniques et en personnel existants dans chaque régie,
- Sécuriser les réseaux par une meilleure efficacité d'intervention,
- Mettre en place une politique de développement cohérente et de recherche de solutions communes, notamment face aux nouvelles technologies et vis-à-vis de l'ouverture du marché de l'électricité (exigences réglementaires),
- Gérer et suivre les achats et ventes d'énergie
- Construire et exploiter des installations de production d'électricité notamment dans le domaine des énergies renouvelables
- Promouvoir les énergies renouvelables par la mise en place d'actions de sensibilisation des usagers sur les préoccupations environnementales et la maîtrise de l'énergie.

Nous œuvrons sur ce projet depuis 2017 et nous avons consulté dernièrement les services de l'état afin de connaître les modalités de création de ce regroupement. Dernièrement, la municipalité de La Chambre a officiellement fait connaître sa position de ne pas intégrer le syndicat, par contre la régie de Pontamafrey a fait savoir qu'elle était intéressée pour en faire partie et elle participe désormais à nos réunions de travail. L'objectif de création du syndicat est fixé au 1er janvier 2020.

Pour cela, les Conseils Municipaux des 5 régies ont pris, avant la fin du mois de mars 2019, une délibération concordante à l'attention des Services de l'Etat pour demander la création du syndicat **Arc Energies Maurienne** et d'entériner les statuts ; il appartient maintenant, à Monsieur le Sous-Préfet de se prononcer dans un délai de 2 mois. Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure de l'avancement du projet.

### LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE LA REGIE :

#### • Section de fonctionnement :

Dépenses de Fonctionnement : 424 482,57 €

Recettes de Fonctionnement : 468 634,86 € (hors report du solde antérieur)

Soit un excédent sur l'exercice de : 44 152,29 €

#### • Section d'investissement :

Dépenses d'investissement : 22 347,00 € (hors report du solde antérieur)

Recettes d'investissement : 28 709,90 €

Soit un excédent sur l'exercice de : 6 362,90 €

#### • Compte Administratif global au 31 décembre 2018:

Au 31 décembre 2018, le Compte Administratif global de la Régie Electrique est en excédent de : 50 515,19 € (hors report des soldes antérieurs)

Avec la reprise des soldes antérieurs le Compte Administratif fait apparaître un excédent global de : 261 417,76 €

## LE PERSONNEL COMMUNAL :

### 1. Stagiaires pour les mois de juillet et août :

Pour des raisons de coûts mais surtout parce-que nous n'avions pas l'encadrement optimum pour assurer la sécurité de ces jeunes personnes, nous avons limité l'embauche à 7 stagiaires.

### 2. Mouvements du personnel sur l'exercice 2018 :

- **Cyprien Chanteloup** : Agent Technique muté, à sa demande, au TDL le 25 juin 2018.
- **Thierry Ben Haim** : Agent Technique embauché, le 18 juin 2018, par mutation en provenance de saint François-Longchamp (en remplacement de Cyprien Chanteloup)
- **Agostina SCANO** : ATSEM en contrat toute l'année 2018 pour assurer le remplacement d'une ATSEM en arrêt de travail.
- **Isabelle BOURDON** : Agent de service en contrat du 1er janvier au 31 décembre 2018 pour suppléer l'absence d'un agent en arrêt de travail pour maternité et congés parental.
- **Déborah REY** : Agent de service a repris le travail le 12 décembre 2018 après avoir bénéficié d'un congé maternité suivi d'un congé parental.
- **Marielle TOGNOLO** : secrétaire intérimaire employée toute l'année 2018 pour remplacer une employée du secrétariat en arrêt de travail.

### 3. Régime indemnitaire et Entretiens Professionnels :

**Conformément à la loi, le nouveau régime indemnitaire a été mis en place : en 2017 pour les agents administratifs et les ATSEM, en 2018 pour le personnel des Services Techniques.**

Ce régime indemnitaire appelé RIFSEEP comprend 2 parts ;

- **L'Indemnité de Fonctions de Sujétions et d'Expertise (ou I.F.S.E.)** qui est versée mensuellement, elle est fondée sur :

Les spécificités de la fiche de poste au sein de l'organigramme

L'expérience professionnelle de l'agent

- **Le Complément Indemnitaire Annuel (ou C.I.A.) part variable du RIFSEEP**

Il s'apprécie en tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir de l'agent. Il est calculé lors des entretiens professionnels annuels ou sont pris en compte les taux de réalisation des objectifs définis l'année précédente.

Le Complément Individuel Annuel a été versé pour la première fois avec le salaire de décembre 2018. Le montant, pour chaque agent ayant-droit, a été calculé et validé lors des entretiens professionnels de novembre 2018. Les objectifs qui portent sur :

- La sécurité (poids de 25 %)
- La Prévention des Risques Professionnels dans le cadre du Document Unique (mise à jour du document, traitement des actions correctives, – poids de 12,5 %)
- Le respect des lignes budgétaires (poids de 25 %)
- L'absentéisme (poids de 25 %)
- Les réclamations des tiers et la limitation des heures supplémentaires (poids de 12,5 %)

**ont été réalisés avec une moyenne de 88,68.**

## COMMISSIONS

### Conclusion :

L'ambiance au sein de l'équipe des agents municipaux est bonne et sereine et nous élus souhaitons évidemment que cela perdure. Ce climat de confiance et d'entraide est également un gage de bonne qualité du travail où vous, citoyens de la commune, vous pouvez vous y retrouver.

Nous rappelons, si besoin en était, que nos employés sont sous les ordres des élus et ne sont en rien responsables de nos décisions. Nous souhaitons le faire comprendre à nos administrés et nous leur demandons en retour de réserver leur meilleur accueil lors du passage de nos agents pour les relevés de compteurs ou lors des communications avec le secrétariat ou les ATSEM.

### FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2018 :

#### • Achat d'un véhicule électrique :

L'été dernier, nous avons dû remplacer notre véhicule Renault EXPRESS de plus de vingt ans d'âge. Notre choix s'est porté sur un Renault KANGOO tout électrique. En ce qui concerne le financement nous avons opté pour un crédit-bail de 5 ans.

Le coût total de cette acquisition se monte à 24 096,24 € T.T.C. bonus de l'Etat de 6 000 € déduit.



*Les employés municipaux ont pris possession du nouveau véhicule de service auprès du garage ARLAUD.*

#### • Achat d'une épareuse :

Au mois de juillet, le mât de l'ancienne épareuse, acquise en février 2008, s'est brisé net et la réparation s'est avérée impossible. Nous avons passé commande d'une épareuse plus adaptée à nos besoins et avons pu bénéficier d'un prix dit de « basse saison » soit 35 280 € TTC au lieu de 42 960 € TTC. L'épareuse a été livrée en fin d'année 2018 et a été opérationnelle dès le printemps. Le financement a fait l'objet d'un prêt sur 5 ans à un taux de 1,10 %.

#### • Réseau Informatique :

En début d'année 2018, le fournisseur CPRO a procédé au changement de notre serveur informatique et au remplacement de 3 PC avec le système d'exploitation WINDOWS 10. Un contrat de location maintenance de 60 mois (avec mise à niveau permanente des logiciels et matériels) a été mis en place à cet effet pour un coût mensuel de 946,80 € T.T.C.

**Gérard BORDON**

# COMMISSIONS : Éducation

**Membres élus :** P. GIRARD, C. BERARD, Françoise BOZON-VAILLE (Présidente), Yves MORVAN, Emilie SORNET  
**Membres extérieurs :** Florence BOITARD, Ingrid BORGHART, Nathalie FAVARIO, Valérie GIRARD, Xavier PRUVOT

## LA FIN DE L'ANNEE 2017/2018 :

La fin de l'année scolaire 2017-2018 est à marquer d'une pierre blanche, à l'initiative de deux professeurs d'École : Madame Orlane GIGANTE et Madame Charlotte DERRIER, notre établissement scolaire s'est vu honoré, en participant à plusieurs concours et en obtenant des premiers prix.

**Pour la classe de CM1- CM2 du Professeur des Ecoles : Mme Charlotte DERRIER :**

- Obtention du 1<sup>o</sup> challenge « Une Autoroute pour la Vie » proposé par la Sté SFTRF et le CESAM (16 Ecoles participaient à ce Challenge). L'école conserve le trophée un an.

- Obtention du 2<sup>o</sup> Prix départemental « Petits Artistes de la mémoire » avec le Thème : la vie d'un poilu, M. Emile CUINAT-GUERRAZ, habitant de la commune, mort au champ d'honneur dans la Somme le 6 Juin 1915 (Prix remis à l'école par les représentants départementaux).



*Présentation du film « Carnet d'un poilu » à la famille d'Émile*

Somme le 6 Juin 1915 (Prix remis à l'école par les représentants départementaux).



*Remise des prix au collège des Bernardins à Paris*

l'école sur le monde extérieur, la société, l'art et la culture, tout ce qui doit nous rassembler. Ce récit a eu les faveurs du salon du livre d' HERMILLON, il valorise l'œuvre « L'AURA » portée par les Ateliers de Maurienne.

**- Pour la GS-CP du Professeur des Ecoles : Mme Orlane GIGANTE :** La classe a remporté le premier prix départemental au concours de création d'un Album en Italien.

Les élèves ont reçu un diplôme et 50 € pour des achats de livres et jeux en Italien.

Notre classe représentait l'enseignement de l'Italien à l'école primaire au sein d'une chorale plurilingue, lors de l'ouverture du séminaire des langues à l'université de Savoie de « JACOB BELLECOMBETTE ».



*Les petits « Italiens » à l'Université*

## COMMISSIONS

Les élèves de CE1-CE2-CM1-CM2 (50 enfants) se sont également rendus à St Raphaël en classe de mer : Budget 21 000 €, la collectivité communale a pris à sa charge le tiers de cette somme soit : 7 000€. Cette initiative pourrait être organisée tous les 4 ans, ainsi tous nos petits écoliers en profiteraient au cours de leur scolarité. L'Association des Parents d'Elèves a également participé à hauteur de 7 000€. Rappelons le rôle essentiel de cette association qui finance en grande partie les sorties et les projets scolaires.

Une réorganisation de l'équipe enseignante a eu lieu à la rentrée 2018/2019. L'Education Nationale a décidé de confier à Mme ANDRE un poste dans un autre établissement. Cette décision est intervenue une semaine après la prise en charge des élèves dans notre école, ce que nous regrettons. Elle a été remplacée par Mmes GHENO et GALLICE qui assurent l'enseignement, et par Mme MOLLARD pour le poste de Direction.

La rentrée scolaire 2018-2019 s'est effectuée avec un effectif de 93 élèves inscrits, répartis de la manière suivante : en Maternelle 10 PS - 12 MS - 11 GS, Secteur Primaire 10 CP - 12 CE1 – 11 CE2 - 16 CM1 - 11 CM2.

La répartition par classe et par Professeur des Ecoles est la suivante :

- PS/MS/GS – 26 élèves encadrés par Mme GHENO Marion le Lundi, Jeudi et Vendredi et Mme GALLICE Flavie le Mardi.
- GS - 7 élèves, CP - 10 élèves, CE1 - 4 élèves, encadrés par Mme GIGANTE Orlane.
- CE1 - 8 élèves, CM1 - 16 élèves encadrés par Mme MOLLARD Valérie sauf le Mardi jour de décharge : Mme GHENO Marion.
- CE2 - 11 élèves, CM2 - 11 élèves encadrés par Mme DERRIER Charlotte

Notre groupe scolaire est sans cesse à la pointe des innovations. Il sera bientôt doté d'un système de vidéoprojecteur dans trois classes : en effet il a été retenu et éligible pour un montant de 6 000€ subventionné à 50% par l'Etat, pour l'acquisition de rétroprojecteurs interactifs.

Notre école a toujours fait l'objet d'attentions particulières tant en matière de soutien dans les dotations financières (Budget annuel moyen : 16 000 €) qu'en suivi des travaux de structures permettant un confort maximal au développement de l'éducation. Je veux rappeler à cette occasion qu'il est intolérable que quelques jeunes malveillants s'acharnent à endommager ce bâtiment qui devrait être le symbole même de leur mode éducatif.

### Eco-Ecole

Depuis sa création notre groupe scolaire a toujours obtenu le label Eco Ecole. Le thème choisi en 2017/2018 était « l'Alimentation » et en 2018/2019 « le Climat ».

### Le Temps des Activités Péri Educatives (TAP)

L'école de Sainte Marie a choisi, à l'issue du conseil d'école de juin 2017, de reprendre le rythme scolaire sur 4 jours, lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le TAP a donc été abandonné.

### La restauration scolaire

La restauration a été assurée par l'Atrium (St Jean de Maurienne) jusqu'en juillet 2018. Depuis septembre, les repas sont en « liaison froide » et sont livrés par l'entreprise API Restauration (Domaine en Isère). Ce choix a été fait par la Communauté de Communes du Canton de La Chambre en raison d'un tarif plus avantageux : 3.50 € avec la location d'un four approprié, contre 6.80 € pour l'Atrium. Les inscriptions se font auprès de l'association DECLICC.

Le conseil a rappelé l'importance de privilégier les filières courtes et regrette que l'Atrium n'ait pas été conservé lui causant des difficultés de fonctionnement par la suite...

Il est cependant impératif de poursuivre les discussions pour une cuisine centrale qui alimenterait le collège et les cantines des primaires du canton dans les années à venir.

### Le service d'accueil périscolaire

Il est assuré par l'association DECLICC, débute le matin à 7h30 et le soir à 16h30. Il se termine à 18h30. Les inscriptions se font auprès de l'association DECLICC

**Claude BERARD, Françoise BOZON VIAILLE**



*Classe de PS-MS-GS avec Mme Gheno, Tina et Sara*



*Classe de GS-CP-CE1 avec Mme Gigante, Tina et Christine*



*Classe de CE1-CM1 avec Mme Mollard et Sylvie*



*Classe de CM1-CM2 avec Mme Derrier*

# COMMISSIONS : CCAS

**Membres élus :** Philippe GIRARD, Agnès LATTARD PRUVOT, Abdelhamid BELHADDAD, Emilie SORNET, Madeleine LAPERROUSE (Responsable).

**Membres extérieurs :** Christiane BERARD, Mireille BOIS, Marie-Claude CHARPENTIER, Christine CLAVELLO-VIAL, Annie DARVE, Henriette DARVE, Odette ROUGE, Noëlle SCHNEIDER, Muriel SERVAJEAN.

## LES AIDES ANNUELLES

**Pour les étudiants et scolaires :** l'aide financière est calculée selon les revenus des parents et versée sur le compte de l'étudiant. Neuf jeunes en ont bénéficiée pour un montant total de 2520 €.

**Pour les personnes en difficulté :** 2 personnes ont reçu chacune 100€.

## LES COLIS DE NOEL :

Seules les personnes en institutions (4 en 2018) et 2 personnes en difficulté reçoivent désormais un colis.

## LE REPAS COMMUNAL DU 24 MARS 2018 :

Depuis 2016 c'est l'occasion de réunir autour de nos anciens les élus, les membres des commissions et toutes les «forces vives» de la commune pour un grand moment d'échanges et d'amitié.

C'est l'Echo des Montagnes, notre fidèle fanfare qui accueillait les convives avant les discours de bienvenue et le somptueux repas préparé par la maison CARRAZ.

L'animation musicale était assurée par l'accordéoniste Robert Laurent proposant danses musettes, chansons et quiz musical.



*Notre doyenne Lucie RUBAT, 96 printemps, ouvre le bal avec son fils Claude*

## LA SEMAINE BLEUE

L'édition 2018 se déroulait en 2 parties bien distinctes :

- les Aînés étaient d'abord conviés à l'école pour découvrir "Le carnet d'un Poilu".

C'est le fruit d'un travail acharné de 6 mois mené l'an dernier par les élèves de la classe de Charlotte DERRIER qui a abouti à la réalisation d'un film et d'une exposition relatant la vie d'un Poilu de notre commune, Emile Cuinat-Guerraz, mort au combat en 1915.



*Le spectacle des petits*

## COMMISSIONS

Ses arrières-arrières petits enfants ont d'ailleurs participé à ce projet. Le film a obtenu le 2ème prix du concours des "Petits artistes de la mémoire".

Après la projection, les gorges étaient nouées par l'émotion en écoutant les extraits des dernières lettres d'Emile envoyées à sa famille qu'il n'a jamais revue.

- Puis les invités se sont retrouvés à la salle polyvalente pour un mini-spectacle offert par les petits de la classe maternelle avant de partager un goûter traditionnel apprécié des grands et des petits.

## INFORMATIONS DIVERSES

• **Les associations** "Les Papillons Blancs d'Albertville" et "Cap et handicaps, Vallée de Maurienne" (ex APEI) ont fusionné pour renforcer la capacité de répondre aux besoins des personnes handicapées. La nouvelle structure : Deltha Savoie regroupe ainsi 28 établissements et services implantés en Maurienne, Tarentaise, Beaufortain, Val d'Arly et Cœur de Savoie répartis en 3 pôles :



*Durant le goûter partagé après le spectacle*

- Pôle vie active, composé de 11 établissements pour une intégration professionnelle et sociale des adultes (2 ESAT, Foyers d'Hébergement, Services d'accueil de jours etc...)

- Pôle vie et santé, composé de 9 établissements pour une recherche du vivre ensemble des adultes (Maison d'Accueil Spécialisée, 2 Foyers d'Accueil Médicalisé, 2 Foyers de vie etc...)

- Pôle Jeunesse composé de 8 établissements pour une plateforme d'accompagnement destinée aux enfants présentant un retard de développement ou porteurs d'un handicap (2 Instituts Médicaux Educatifs, 1 Unité d'Enseignement pour Enfants Autistes, 3 services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile etc..)

• **Dans le cadre des missions** de la Fondation Priorités Enfance, l'établissement Les Accueils Educatifs de Maurienne a implanté sur la commune d'Aiguebelle une antenne des services SASEP (Service d'Accompagnement Social et Educatif de Proximité) et Accueil de jour. Elle permet un accompagnement des enfants et de leurs familles des cantons d'Aiguebelle et de La Chambre. (TEL : 04 79 64 04 43)

• **A partir de février 2019**, le 1er vendredi du mois de 14h à 16h un café mémoire France Alzheimer a ouvert au bar "Chez Carteman" animé par un psychologue et un bénévole. C'est un lieu d'écoute et d'expression aux malades, aux familles, aux professionnels du soin. Organisés dans des lieux publics, ces cafés mémoire visent à faire évoluer le regard de la société sur la maladie afin que les familles et les malades se sentent bienvenus partout.

• **Pour lutter contre la solitude et l'isolement**, l'association GEM REBOND 73 (Groupe d'Entraide Mutuelle) vous accueille à St Jean de Maurienne, 266 rue de la République. Elle propose de nombreuses activités à prix modéré dans des domaines très variés : cuisine, cinéma, théâtre, danse, promenade, peinture. La cotisation annuelle est de 12 €.

**Madeleine LAPERROUSE**

# COMMISSIONS : Embellissement et Relationnel

**Membres élus :** Philippe GIRARD, Abdelhamid BELHADDAD, Emilie SORNET, Madeleine LAPERROUSE (Responsable).

**Membres extérieurs :** Marie-Claude CHARPENTIER, Annie DARVE.

## ENVIRONNEMENT :

Grâce à nos employés et aux jeunes embauchés l'été, nous continuons avec soin, le fleurissement de notre commune malgré des actes d'incivilités qui viennent gâcher leur travail : dans la nuit du 26 au 27 juin 2019 les plants ont une nouvelle fois été dérobés dans le massif près du pont du Glandon.

La malveillance de quelques individus va pénaliser tout le voisinage car nous ne fleurirons plus ce massif. Nous avons remplacé les 4 troncs hors d'usage devant la mairie par des bacs en béton pour un montant de 1 460 €.

Le coût du fleurissement s'est élevé à 2 700 € chez notre fournisseur, les pépinières CHRISTIN.



A travers le Document Unique et pour avancer dans le développement durable, la commune s'est engagée dans la démarche 0 pesticide.

Nous avons continué le remplacement des vieilles guirlandes de Noël par l'achat de décorations à leds pour un montant de 3 125 € afin de doter la Boucle des Peupliers et autres voies communales.

## RELATIONNEL

### La fête des voisins, sur le pont du Glandon, le 15 juin :

C'est à l'initiative des 2 comités des fêtes que ce moment convivial a été organisé, à la "frontière" de Ste Marie et de St Etienne, après que les Maires avaient interdit la circulation. Les tables de pique-nique étaient copieusement garnies de victuailles et de boissons apportées par les habitants et partagées entre tous dans une ambiance très chaleureuse.

L'animation musicale était assurée par un voisin de St Rémy, Michel. Tout était réuni pour la pleine réussite de cette première collaboration entre Cuinains qui en appelle d'autres.



*Fête sur le pont*

## COMMISSIONS

### La fête de la R'leva, le 19 août :

La tradition a encore été respectée par les communes de JARRIER et Ste MARIE. Pour rappeler la relève des bergers au Plan des Danses, les habitants des 2 villages se retrouvent le premier dimanche après le 15 août pour une journée festive.

Les Cuinains font d'abord une halte au chalet de Plan Pra, accueillis amicalement par Chantal et François COMBET pour une petite collation avant de monter en direction du col de Cochemin.

Un moment de prière réunit les fidèles Cuinains et Jarriens autour de l'autel en forme d'aura.

Le Père KIALA et le diacre Franck COLONEL BERTRAND assuraient ce moment de recueillement avant la rude ascension vers le Plan d'Danses.

Les montagnards étaient récompensés par une dégustation de produits régionaux offerts par les 2 municipalités.



*Un bon café avant de monter vers le col*



*Durant la prière devant l'autel de Cochemin*

Après le repas les novices ont découvert le traditionnel café "à la turc" qui les a ragaillardis pour la promenade digestive vers les hauteurs du Grand Châtelard. Près de la croix, la table d'orientation leur a permis de se repérer, grâce à la vue dégagée, sur toute la vallée.



*Au sommet du grand Chatelard*



*Joyeuse ambiance au Plan d'Danses après le repas*

**Madeleine LAPERROUSE**

# COMMISSIONS : Eaux et Forêts, Assainissements et Déchets

**Membres élus :** Gérard BORDON, François COMBET (Président), Christian DELEGLISE, Philippe GIRARD, Bernard GROS, Agnès LATTARD PRUVOT, Olivier MARTIN COCHER, Emilie SORNET

**Membres extérieurs :** Maurice COMBET, Claude RUBAT, Eugène SCHNEIDER, Stéphane TOGNET, Cédric TOGNET BRUCHET, Désiré VIOLIN.

## L'EAU :

**L'entreprise Véolia est intervenue à plusieurs reprises en 2018:**

- Le nettoyage et la désinfection annuelle des 3 réservoirs en janvier et février
- Le renouvellement d'une vanne, l'appareil de régulation Monostab, la ventouse et diverses pièces dans la chambre de vannes du réservoir du Mont
- Recherches de fuites le 19 mars et le 19 décembre

**Autres travaux effectués :**

- 6 fuites d'eau réparées
- Reprise d'un branchement d'eau au boulodrome des Champagnes
- Débroussaillage des sources et des captages
- Mise en place des alarmes dans les réservoirs avec le report sur le pc atelier et téléphone portable.
- Nettoyage et remise en état des bassins de la commune et reprise d'étanchéité des bassins du pont du Glandon, de Bonvoisin et de la place des Champagnes.

**Nous avons acté de passer à nouveau à 2 relèves pour le service de l'eau et de l'assainissement soit en avril et novembre.**

Nous avons constaté de nombreuses casses de conduites, très certainement dues aux fréquentes petites secousses géologiques ressenties sur notre bassin de vie causant des fuites importantes, pour la plupart non visibles. Pas d'inquiétude, nos réservoirs sont au trop plein et l'alimentation arrive abondamment...

Un rappel, notre eau n'est pas systématiquement traitée. Mais, après de fortes précipitations subies en 2018, il a été constaté, les semaines suivantes des problèmes minimes de qualité lors des analyses, nous incitant à traiter de façon ponctuelle.

C'est la raison d'un goût un peu javellisé que certains habitants nous ont signalé. Il faut aussi savoir que notre eau n'est pas plus polluée, mais que les tolérances des laboratoires, au fil des années, se resserrent pour certains paramètres et les contraintes sont donc plus élevées...

Nos réservoirs sont toujours désinfectés une fois par an comme l'exige la réglementation

### • Compte administratif 2018 de l'eau :

	Recettes	Dépenses	Solde
<b>Investissement</b>	17 654.43 €	50 512.30 €	- 32 857.87 €
<b>Exploitation</b>	109 328.82 €	111 186.30 €	- 1 857.48 €
<b>TOTAL</b>	126 983.25 €	161 698.60 €	- 34 715.35 €

Soit sur l'exercice : un déficit de fonctionnement de 1 857.48 € et un déficit d'investissement de 32 857.87 €.

Au 1er janvier 2018, l'excédent d'investissement cumulé était de 38 916.90 € ce qui porte l'excédent d'investissement cumulé au 31/12/2018 à 6 058.32 €

Le résultat sur l'exercice entre les sections est en déficit de 34 715.35 €.

## COMMISSIONS

Au 31/12/2018 le compte administratif de l'eau fait apparaître au global (fonctionnement et investissement) un excédent de 4 200.84 € (6 058.32 € – 1 857.48 €).

### • Budget primitif 2019 de l'eau :

	Recettes	Dépenses	Solde
<b>Investissement</b>	41 760 €	41 760 €	0 €
<b>Exploitation</b>	116 760 €	116 760 €	0 €
<b>TOTAL</b>	158 520 €	158 520 €	0 €

Cette année, le budget d'exploitation de l'eau est équilibré grâce à l'abondement du budget communal de 16 000 €.

## L'ASSAINISSEMENT :

### Voici les principaux travaux effectués en 2018 :

- Le 5 février : changement des batteries du report d'alarmes 24h/24 et 7j/7.
- Le 5 mars : nettoyage et lavage des bâches de la STEP (Station d'épuration), du dé-grilleur situé près de la station service Intermarché par l'entreprise BRUN NETTOYAGE et de la station de relevage du groupe scolaire
- Le 12 octobre : visite annuelle de la STEP et du dé-grilleur par l'entreprise EPUR (M. TEISSEIRE) pour l'entretien général, la révision des pompes de relevage et des poires de niveaux
- Le 21 novembre : faucardage des roseaux par l'entreprise JULES ESPACES VERTS.

**Deux bilans** inopinés sur 24 h ont été faits sur la station (le 2 août et le 6 décembre) par la Police de l'Eau pour faire un contrôle de son fonctionnement et de ses rejets à l'Arc ... Le bilan est plus que satisfaisant car nous sommes bien en deçà des tolérances acceptées.

Merci à nos services techniques pour le bon suivi de cet équipement.

### Travaux prévus pour 2019 :

#### Pour le fonctionnement:

- Novembre : faucardage et évacuation des roseaux
- Curage préventif des regards des eaux pluviales
- Pompage et nettoyage du dé-grilleur, de la station de relevage du groupe scolaire
- Nettoyage de la bâche de la STEP

**Pour l'investissement**, pas de travaux mais la fin des études de conventionnement avec les acteurs économiques de la zone englobant également ceux limitrophes de la commune de St Etienne pour l'assainissement ce qui va permettre de fixer le montant de leurs taxes...

## LES DECHETS :

Nous avons procédé à l'évacuation des déchets de la déchetterie verte.

Nous allons finaliser les abords des containers semi enterrés par des plantations tout autour.

## LA DÉFENSE INCENDIE :

Un poteau incendie a été installé près de l'atelier communal afin de sécuriser ce patrimoine, pour un montant de 5 100 € TTC.

L'étude et l'implantation de la réserve incendie du Mont-d'en-Haut seront prévues au budget 2019.

## LA GESTION DE LA FORÊT :

Le programme ONF 2004-2018 s'est achevé. Un document appelé Aménagement fixe le programme forestier pour les 20 années à venir. C'est un outil technique et réglementaire qui assure une gestion durable de la forêt (834.92 ha), qui permet sa certification PEFC (Pan European Forest Certification) et l'accès aux aides lors de travaux.

A partir d'un état des lieux sur la gestion passée, des propositions de gestion sont faites par l'ONF qui vont conduire à des programmes d'actions.

### Quelques éléments de la gestion passée (2004-2018) :

- 81% des prévisions ont été réalisées (12.5 ha sur 15.4 prévus)
- 121% des prévisions de coupes (le surplus est dû aux chablis et bois scolytés)
- 33% des dépenses ont été consacrés au peuplement (dépressage de semis naturels)

**Les attentes principales pour la période à venir (2018-2038)** restent les mêmes sur la production de bois à moyen terme :

- Notre forêt doit rester "dynamique", c'est une source de revenus pour la commune par la vente des différents types de bois (Charpente, palettes, ...)
- Le Bois Energie alimente notre chaufferie donc des besoins constants à satisfaire
- Prévoir des plantations de semis naturels insuffisants

**Une programmation annuelle des travaux ONF** a été validée en conseil pour 2019, avec l'exploitation de bois d'œuvre et bois énergie pour notre chaufferie.

### Bilan de l'exploitation 2018 fourni par l'ONF(parcelle 35 et diverses) : 173 m<sup>3</sup>

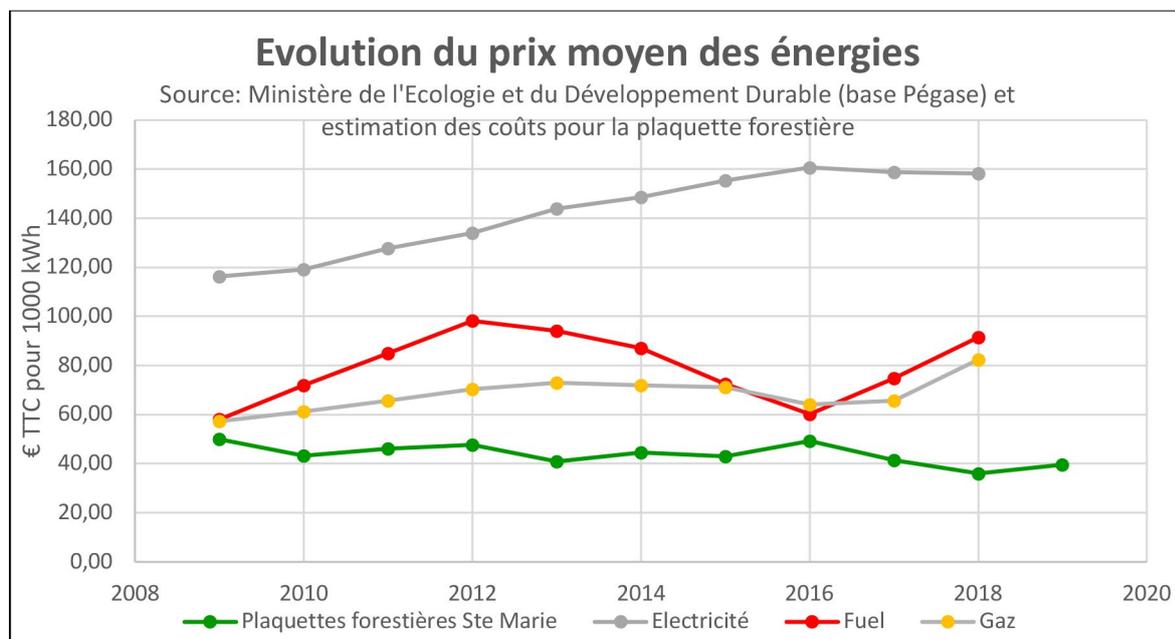
- **16 m<sup>3</sup> de bois d'œuvre destinés à la vente** : bois de charpente courante C (sapins vendus) 68 €/m<sup>3</sup>
- **106 m<sup>3</sup> de bois énergie (tous les bois sans valeur marchande, destinés à notre chaufferie communale)** : 42 m<sup>3</sup> de sapin et 64 m<sup>3</sup> d'épicéa vendus 60 €/ m<sup>3</sup>

*Le bois énergie ne génère pas de véritables recettes mais permet de faire des économies par rapport au gaz. (Voir le schéma ci-dessous)*

- **51 m<sup>3</sup> de bois palette** (40 m<sup>3</sup> de sapins, 11 m<sup>3</sup> d'épicéas) vendus 48 €/ m<sup>3</sup>:

<b>Recettes de la vente :</b>	9 910.32 €		<b>Bilan net : 3922,30 €</b>
<b>Aides reçues (Bois énergie et scolytes)</b>	1 500 €		
<b>Coût de l'exploitation :</b>	7 488.02 €		

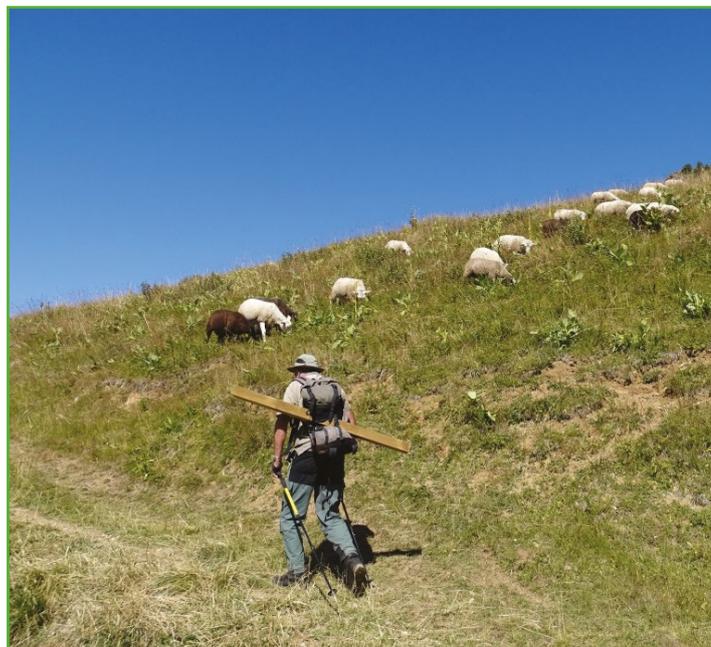
Notre forêt reste une source de revenus pour la commune.



**Suite aux orages violents** de cette année, plusieurs pistes, dont celles du Jet et du Solliet pour nos sources ainsi que celle de Pierre Brune ont subi de graves effondrements rendant leur accès très difficile. L'accès de la piste de Pierre Brune, fortement endommagée, est interdit par arrêté du Maire. Les services du RTM (Restauration des Terrains en Montagne) vont à nouveau être consultés afin d'évaluer les dégâts et les travaux qui pourraient être envisagés dans des coûts raisonnables.

## LE BALISAGE DES SENTIERS PEDESTRES :

**Depuis 2016** une commission « Balisage sentiers » a été créée avec des élus et des membres extérieurs du conseil municipal.



*Pose par la Commission "Sentiers" d'un poteau bois sur les hauteurs de Plan Pra*

Cette commission a pour but d'offrir aux promeneurs un réseau d'itinéraires fléchés permettant la découverte des différents paysages et milieux naturels de la commune.

Depuis, ces membres, tous passionnés de nature, de balades et de montagne ont procédé comme suit ; ils ont :

**A-** Repéré sur plan les passages essentiels, points de départs, hameaux et sites remarquables.

**B-** Tracé sur plan les circuits et situé les points nécessitant un piquet de fléchage (carrefour)

**C-** Sur le terrain, choisi les lieux les plus adaptés pour l'implantation des piquets.

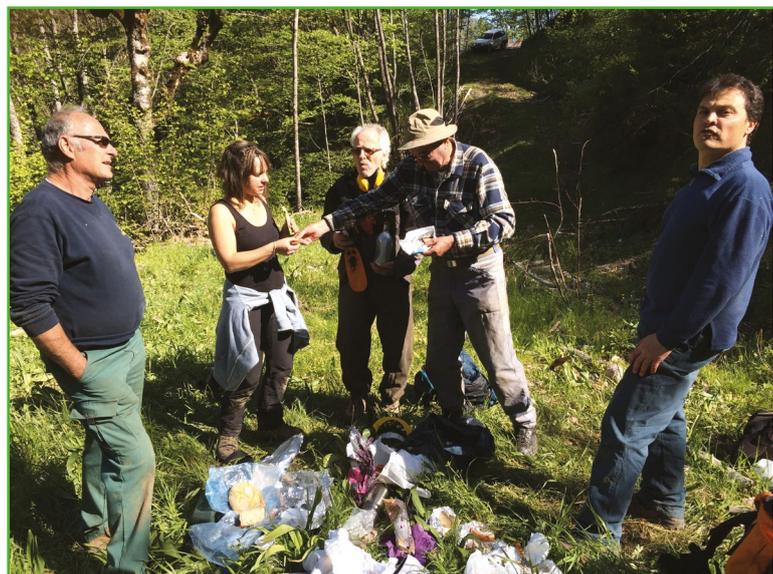
**D-** Pour chaque piquet de fléchage,

rédigé le contenu des plaquettes directionnelles (destinations, durées, sens, symboles complémentaires).

**E-** Mis en place le fléchage sur le terrain : piquets et plaquettes fournis par l'entreprise PICBOIS (piquets ferraille installés par les membres de la commission et l'entreprise PANINI.)

**F-** Complété le fléchage par des marquages conventionnels à la peinture tout au long des circuits (surtout dans les lieux pouvant présenter un doute quant à la direction à suivre), implanté des piquets bois si nécessaire.

**G-** Fauché certains itinéraires, ré ouvert d'anciens chemins (avec l'aide des chasseurs)



*Pause casse croûte lors de l'entretien du chemin entre le Villaret et le Bouchet (S' Alban des Villards)*

Actuellement le fléchage des sentiers est terminé du bas de la commune jusqu'au point culminant « le Grand Châtelard » (superbe vue à 360° sur la vallée de la Maurienne) Le coût est de 7 600 € TTC.

Une fois arrivé au col de Cochemin, vous avez la possibilité d'aller sur la commune de Jarrier ou de bifurquer sur le crêt de Raverotte en direction de la Toussuire, et avec un peu d'attention vous aurez certainement la chance de voir des marmottes et des chamois. Vous pourrez aussi rejoindre St Alban des Villards une fois arrivés

au Villaret.

Tout au long de nos chemins balisés, vous découvrirez les hameaux du Mont et de Champfleury, d'anciennes maisons d'alpage aux Pinais, Toral, le Platon, le Jet et Villaret, le chalet de plan Fontaine et les « arbets » d'alpage de Plan Pra.

Maintenant il nous reste à formaliser tout ceci sur un plan et ensuite l'afficher aux cinq points de départ (parking) prévus et sans doute sur des supports papiers à disposition en mairie.

Alors si cela vous a donné envie de découvrir ou redécouvrir des milieux forestiers et d'alpage il ne tient qu'à vous.....

Une étude de création de voie verte est lancée, (chemin de la Brouve ou de Cachette) permettant de desservir les différents hameaux de la commune, des Champagnes au Chef-lieu sans emprunter la route départementale...



*Poteau avec lames directionnelles (direction et temps de parcours) et plaque localisation avec l'altitude.*

**Christian DELEGLISE**  
**Bernard GROS**

# FÔRET COMMUNALE

## LA RÉVISION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT COMMUNALE DE SAINTE MARIE DE CUINES :

Dans le bulletin de 2018, je vous avais présenté les différentes données relevées sur le terrain en vue de la révision du document d'aménagement. Cette collecte de données a été terminée au cours de l'été 2018 et a permis l'élaboration du nouvel aménagement.

Ce nouveau document de gestion a été présenté aux élus et à la commission Forêt le 22 janvier 2019.



### AMÉNAGEMENT FORESTIER



#### A QUOI SERT L'AMÉNAGEMENT POUR LA COMMUNE ?

##### Bilan de la gestion passée

- Analyse critique des réalisations passées
- 15-20 ans : échelle de temps adaptée

##### Bilan financier

- Réalisme de la politique forestière choisie

##### Outil de communication

- Auprès des différents usagers de la forêt

**Il sera applicable pour une période de 20 ans soit de 2019 à 2038**

Les données financières sont réservées aux élus mais les données techniques sont publiques et un exemplaire sera bientôt à disposition du public en mairie. Il sera aussi prochainement consultable sur Internet.

Pendant les 20 prochaines années, la récolte de bois d'œuvre se poursuivra ainsi que pour le bois énergie pour alimenter la chaudière communale mais avec des volumes inférieurs à ceux de la période précédente. Les récoltes de bois verts avaient été fortement réduites suite aux coups de vent qui ont occasionnés de nombreux chablis.

### AMÉNAGEMENT FORESTIER



#### A quoi sert l'aménagement pour la commune ?

- Guide de gestion de la forêt pour les 20 ans à venir
  - Outil technique
  - Outil réglementaire

##### Garantie de gestion durable

- certification possible
- accès aux aides

##### Expertise sur l'état de la forêt et définition des objectifs

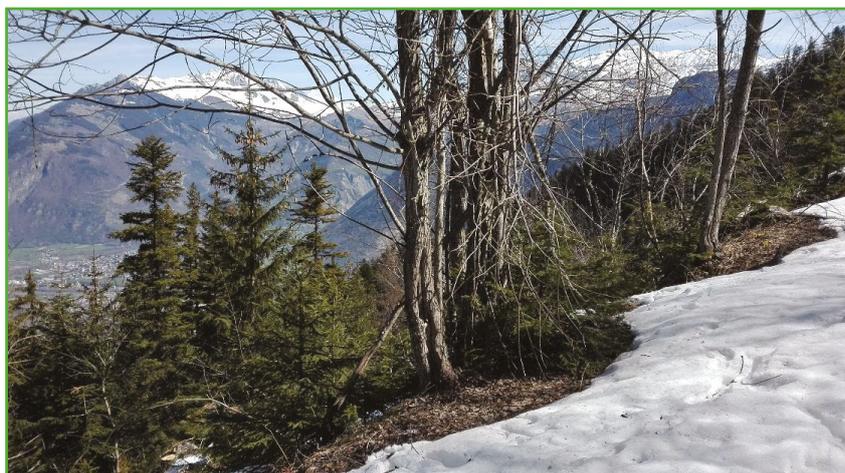
- Permet à la commune de se prononcer sur des choix concernant la gestion de sa forêt

##### Outil principal du régime Forestier

- Surveillance du domaine (foncier y compris)
- Programmation des travaux
- Programmation des coupes, marquage des bois et organisation de leur vente

Les travaux de soins aux jeunes peuplements sont également programmés voire des compléments de régénération par plantation dans les endroits où il n'y a pas de semis naturels.

**Office National des Forêts,  
Gilles Guillemand**





SAINTE-ETIENNE

Commune de Sainte Marie de Cuines  
 Carte des sentiers de randonnée pédestre  
 balisés

balisés

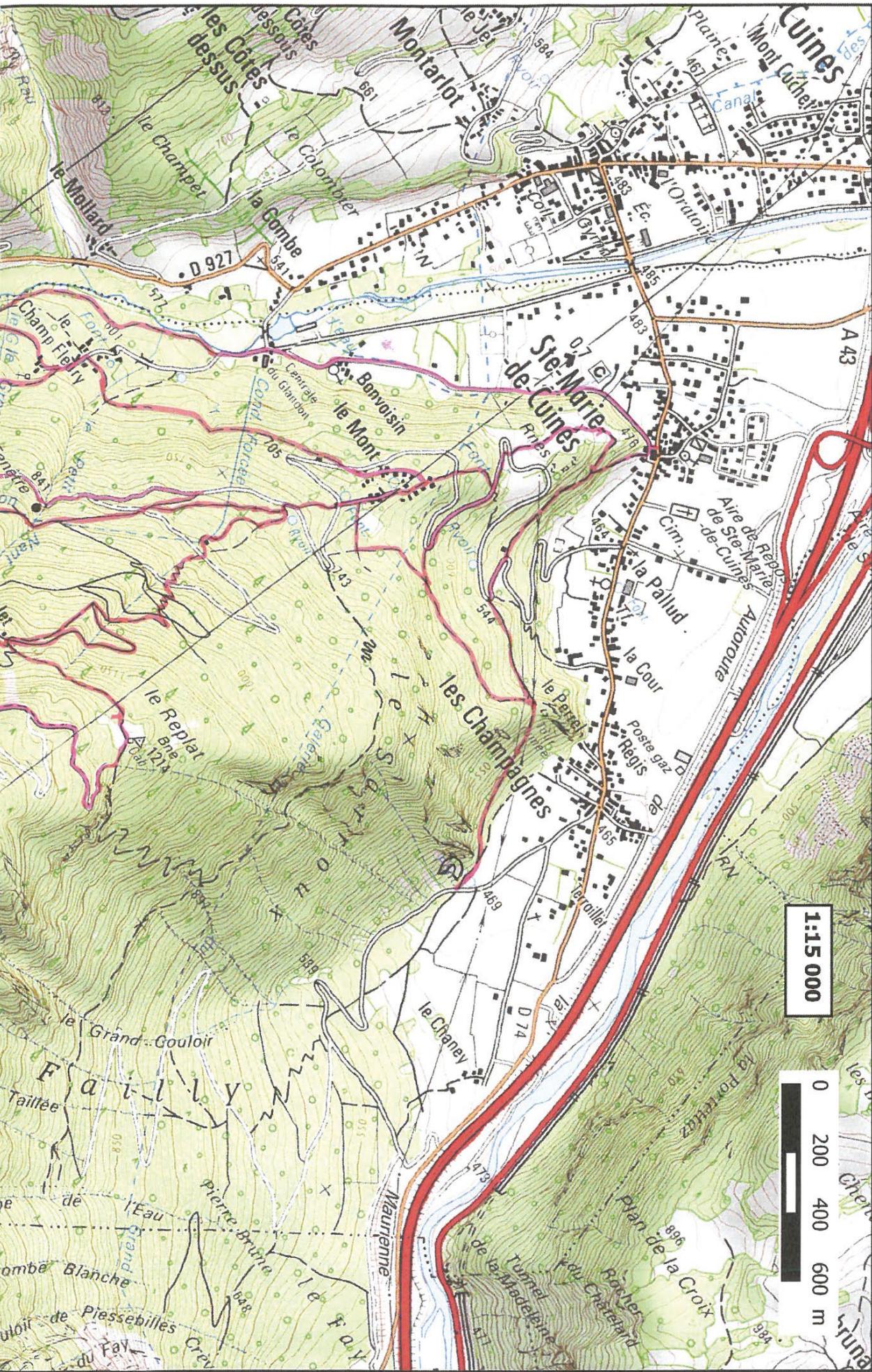


	Bonne direction
	Tournez à gauche
	Tournez à droite
	Mauvaise direction

2019



1:15 000



# LE POINT SUR LES AUTRES DOSSIERS

## LE PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME) :

Notre POS (Plan d'Occupation des Sols) étant caduc depuis le 27 mars 2017, la loi nous contraint à engager un PLU. Il devrait aboutir en 2019 après 7 années de travaux avec l'aide de Camille BERGER du cabinet EPODE et du responsable des services de l'Etat, M. STOZICKY.

Depuis nous sommes régis par le RNU (Règlement National d'Urbanisme)

Il est important de rappeler que la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) s'applique de la même façon pour les communes urbaines et les communes rurales, ce qui a pour conséquences :

- de limiter les terrains à bâtir dans nos territoires,
- de contraindre à remplir les dents creuses
- de concentrer l'habitat, sans pour autant tenir compte des aménagements de viabilité (réseaux humides, secs et voirie) développés depuis toutes ces années et qui ont représenté des investissements importants pour permettre l'accueil de nouveaux résidents...

Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) définit le projet politique de la commune pour les 10 années à venir.

Les terrains constructibles se retrouveront donc dans la future enveloppe urbaine de zonage qui aura été définie suivant le besoin estimé de l'évolution démographique. Les terrains non pris en compte dans cette première enveloppe pourront devenir constructibles dans les 10 années suivantes, en fonction des futures demandes de révision du PLU.

L'objectif principal de notre PLU est de tenir compte de l'environnement, des terres agricoles, des espaces communs publics... avec la création de voies vertes et modes doux.

Le PADD a été débattu en conseil municipal le 17 janvier 2018 avant d'être exposé en

réunion publique le 9 février.

Le travail sur le zonage et le règlement avec les Orientations d'Aménagement et de Programmation a été effectué courant 2018 en présence des représentants du SCOT et l'appui de la DDT.

Une dernière réunion publique s'est tenue le 29 novembre 2018. L'arrêt du PLU a été voté lors du conseil municipal du 8 février 2019.

La consultation des Personnes Publiques Associées (Etat, Région, Département, Chambres Consulaires...) a eu lieu au printemps 2019 pour le lancement de l'enquête publique à la fin de l'été. Enfin le PLU devrait être approuvé pour mise en application à l'automne de cette année 2019.

## LA ZONE D'ACTIVITÉ :

L'hôtel Ibis Budget a été racheté par le groupe hôtelier B & B et les nouveaux gérants nous ont présenté leur projet.

Il reste 1 lot à céder, viabilisé, des demandes nous sont parvenues et sont en réflexion avec la 4C.

## LE PROBLÈME DES POIDS LOURDS DANS LA ZONE.

Plusieurs réunions se sont tenues avec tous les acteurs de la zone et les élus du secteur, afin de trouver ensemble des solutions pour sécuriser rapidement les accès à notre commune et aux diverses activités, principalement la voie menant à l'AS24 via la route communale.

Des aménagements ont été créés à cet effet il y a quelques années, sauf que la forte fréquentation des poids lourds (PL) fait que le secteur est souvent bloqué... en attendant je vous remercie pour votre patience et je vous encourage à ne pas prendre de risque. Récemment, il n'y a plus d'accès au parking du restaurant "l'Inter"... du fait de la sortie fermée proche du Marché du Glandon coté St Etienne ! Ceci avait été évoqué avec les acteurs économiques concernés... Nous avons donc été contraints de mettre en place une signalisation temporaire et des blocs

pour éviter les stationnements sauvages des PL qui détériorent le secteur et qui nuisent au bon développement de l'activité de la zone...

Des arrêtés d'interdiction de stationner ont été pris et nous réfléchissons avec la 4C à l'installation de plots ou barrières de sécurité métalliques pour préserver nos terre-pleins et sécuriser le cheminement des piétons.

Nous resterons vigilants et solliciterons l'aide des forces de l'ordre pour faire respecter ces interdictions... Quel devenir pour les PL dans notre zone ?

**Philippe GIRARD**

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

L'équipe des bénévoles s'est renforcée en 2018 avec l'arrivée de Nicole COLLOMB.

Nous sommes heureuses de vous accueillir :

**le lundi et le jeudi de 16h30 à 18h30 (le lundi seulement en juillet-août).**

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, les bénévoles peuvent vous apporter une sélection d'ouvrages, il suffit d'appeler le **04 79 56 30 74**.



*DE DROITE À GAUCHE: Enak, Léa, Louisa et Raphaël ont reçu l'album «Chat noir, Chat blanc» accompagnés de leurs parents et de leurs aînés, Léo et Tressia*

**L'accès est libre et gratuit.**

Comme chaque année depuis 2013, nous participons à l'opération "Premières Pages" qui offre à chaque petit enfant un premier album pour lui donner le goût de la lecture dès le plus jeune âge.

L'an dernier, 10 enfants nés en 2017 étaient concernés et invités le 18 mai autour d'un goûter/apéritif.

Quatre familles se sont retrouvées ainsi à la bibliothèque avec petits et grands, pour un moment très animé.

**Don de livres :** nous acceptons les livres récents et en bon état, dans la limite de la place disponible. Nous avons décidé d'offrir l'excédent aux lecteurs, lors des permanences du soir.

**Achats de livres :** la subvention communale (800 €), nous a permis d'acheter cette année : 20 romans pour les adultes et 38 livres pour la jeunesse

**Françoise, Nicole, Christine, Nicole, Marlène, Odette et Madeleine**

# LE SIRTOMM

## 1. Participation demandée à la commune pour 2018

Collecte sélective : 3 € x 888 (nombre d'habitants DGF de la commune) soit 2 664 €

Traitement des déchets : 143 € la tonne soit 143 x 226.6 = 32 404 €

Collecte des ordures ménagères : 12 853 €

Déchèterie : 24 181 €

Péréquation pour l'investissement : 16 € x 888 soit 14 208 €

**Soit un total de 86 310 € + la régularisation 2017 de 650 € = 86 960 €**

## 2. Quelques informations tirées du rapport 2018 concernant la Maurienne

### A. PERFORMANCE DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DEPUIS 2014 (TABLEAU CI-DESSOUS)

Malgré la forte hausse des déchets ménagers, la part des déchets recyclables augmente.

Donc plus de déchets mais mieux recyclés.

Cependant certains déchets triés sont refusés (barquettes en plastique, polystyrène...). On déplore également l'arrivée au centre de tri de déchets à risque infectieux (seringues, scalpels..) présentant un danger pour les opérateurs du tri, des déchets de chasse ! ou de déchets dangereux !

	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Ordures ménagères (T)</b>	15 215	15 164.5	14 982	14 759	15 051
<b>Produits recyclés (T)</b>	4 805	5 351	5 384	5 333	5 516
<b>Production totale de déchets (T)</b>	20 515.5	20 515.5	20 366	20 092	20 567
<b>Taux de collecte sélective</b>	24%	26.1%	26.4%	26.5%	26.8%

### B. VALORISATION DES MATÉRIAUX RECYCLABLES.

	2014		2015		2016		2017		2018	
	TV	RG								
<b>Emballages cartonnés</b>	1 145	26 178	1 197	30 086	1 301	29 312	1 374	56 063	1 328	33 660
<b>Briques alimentaires</b>	33		44	711	56	556	30	297	48	479
<b>Flacons plastiques</b>	184	46 886	235	51 135	230	46 165	184	29 939	196	45 095
<b>Acier, aluminium</b>	56	10 555	109	17 047	116	13 036	84	13 439	91	14 005
<b>Journaux, magazines</b>	876	77 822	1 063	94 848	1 044	113 618	954	100 318	1 021	125 548
Verre	2 511	93 080	2 703	102 087	2 637	99 959	2 707	103 144	2 832	108 416
<b>TOTAL</b>	<b>4 805</b>	<b>254 521</b>	<b>5 351</b>	<b>295 914</b>	<b>5 384</b>	<b>302 646</b>	<b>5 333</b>	<b>303 200</b>	<b>5 516</b>	<b>327 203</b>



# INTERCOMMUNALITÉ

On peut certes, défendre chacun sa commune, mais il n'est plus possible de travailler isolément. Plus que jamais serrons-nous les coudes... Travaillons le plus possible ensemble dans l'intérêt du territoire, de notre bassin de vie et au service de nos populations.

## CONCERNANT LA 4C (COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE LA CHAMBRE) : DES CHANGEMENTS SONT INTERVENUS :

- **Bernard CHENE** assure la présidence suite à la démission de Christian ROCHETTE
- **Catherine BOUCHAGE** a été recrutée pour renforcer le service administratif

**Deux importants dossiers intercommunaux illustrent très bien notre besoin d'avancer ensemble et en concertation :**

- **Les travaux de réaménagement de la gare de notre bassin de vie sont finalisés.** Le secteur est opérationnel suite aux améliorations de la desserte des accès.

- **La maison de santé pluridisciplinaire**, avec une nouvelle rencontre de tous les partenaires de santé. Il reste cependant difficile de convaincre de jeunes médecins à venir s'installer sur notre bassin et c'est la condition pour faire avancer le dossier...

Dans l'immédiat, le lieu d'implantation de cette future structure n'est pas la priorité, il faut d'abord trouver les professionnels de santé qui pourraient l'occuper.

- **Enfin**, après 4 années d'intenses rencontres, les conventions de répartition des emprunts entre les 3 communes de l'ex-CCVG, ont été validées. Elles concernent le centre équestre et divers investissements. Je tiens à remercier mes collègues de St Colomban et St Alban, ainsi que leurs conseils municipaux, de leur accord et de leur compréhension. Ils ont ainsi permis de régulariser les remboursements respectifs entre nos trois collectivités.

## CONCERNANT LE SPM (SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE)

D'importants dossiers et nouvelles compétences sont portés par le Syndicat en 2018 :

- le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) qui est entré dans sa phase finale avec l'élaboration du PADD et DOO (Document d'Orientation et d'Objectifs). Il devrait être validé en 2019 et opérationnel en 2020. Notre PLU devra être compatible avec le SCOT.

- GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), concernant l'entretien des cours d'eaux et des rives qui est financé par un taux supplémentaire sur la taxe foncière

Malheureusement je regrette fortement que les régularisations concernant la 4C n'aient pas été actées, malgré les délibérations favorables, les négociations et compromis d'accords trouvés jusqu'à fin 2017. Les remboursements de ces dettes pénalisent notre trésorerie car ces recettes non négligeables avaient été prévues et votées au budget.

Il va falloir préciser certaines choses car la 4C a la compétence économique de la zone d'activité. Comme je l'ai souvent rappelé, les travaux d'aménagement donc d'investissements, avaient été portés par la CCVG et l'emprunt restitué dès 2014 à notre commune alors qu'elle n'avait déjà plus la compétence économique depuis 2008... sauf que c'est toujours Sainte Marie qui prend en charge l'emprunt alors que la zone profite à l'ensemble de l'intercommunalité.

Bien évidemment, notre attribution permet la neutralité du transfert de compétence en compensant les charges et recettes de fonctionnement ainsi que l'entretien de la zone, mais pas les investissements.

- la gestion des circuits de ramassage scolaire
- Le SPM devient l'employeur unique des 6 écoles d'enseignement artistique de Maurienne
- la création d'un itinéraire cyclable est en bonne voie avec un premier tronçon entre Aiton et St Jean pour une échéance qui pourrait être proche car ce tronçon est facilement aménageable.
- TEPOS (Territoire à Energie POSitive) avec la poursuite de la mise en œuvre de la démarche verte.

**Philippe GIRARD**

# ASSOCIATIONS

## SECTION LOCALE DES ANCIENS COMBATTANTS

L'année 2018 a été marquée par le centenaire de l'armistice qui mit fin à la **Grande Guerre** au cours de laquelle trente habitants de notre commune ont perdu la vie. A chaque commémoration, les enfants des écoles énumèrent les noms de ces héros morts pour la France et accomplissent ainsi le devoir de mémoire que nous devons transmettre aux jeunes générations. En cette année plus particulière, près de 200 personnes étaient présentes lors de la cérémonie pour honorer nos soldats.

Outre les autorités civiles et militaires, les enfants de l'école, la fanfare de l'Echo des Montagnes accompagnait le chœur de l'Arc pour 3 chants dont "Verdun, la Victorieuse".

La lecture des lettres de Poilus ont aussi ému l'assistance, témoignant de la vie difficile des combattants durant cette terrible guerre.



*Le Président,*  
**Aimé COMBET- BLANC**

## L'ACCA

**Comme chaque année**, de nombreux membres de l'ACCA, se sont impliqués dans diverses activités d'intérêt cynégétique.

En plus des habituels travaux de débroussaillage et d'entretien de chemins réalisés en lien avec la Commune, les chasseurs de Sainte Marie de Cuines ont pu mettre en place, au local de l'ACCA, une chambre froide attenante à un laboratoire où l'on peut s'occuper des animaux prélevés, dans de parfaites conditions d'hygiène.

Cette importante réalisation, soutenue financièrement par des subventions de la Région, de la Fédération de Chasse de Savoie et de la Commune, a été rendue possible grâce à l'implication particulière de certains membres de l'ACCA qui ont mis à contribution toutes leurs compétences professionnelles ou autres !



*Les bénévoles en plein travail*



*Le nouveau laboratoire et sa chambre froide*

De manière beaucoup moins positive, cette année 2018 a été marquée par l'installation d'une meute d'au moins quatre loups sur le territoire de l'ACCA.

La présence du grand prédateur, constatée dès l'été sur les alpages de Plan Praz, a été confirmée depuis par de nombreuses traces, au moins une observation de visu, et malheureusement, par la découverte de nombreuses carcasses d'animaux victimes de son féroce appétit. A savoir, plusieurs chevreuils, un daguet à Plan Praz, un faon au Replat, une biche à la Tour carrée et tout récemment un superbe cerf mâle (12 cors) trouvé à la Place du Toral. Sans compter toutes les victimes qui ne sont pas répertoriées !



*Les restes d'un cerf dévoré au Toral*

Espérons que cette présence ne soit pas définitive tant elle paraît préjudiciable à la plupart des usagers de la nature.

**Le Président  
Grégory DARVE**

## CHEVAL NOTRE PASSION

Toute l'année l'association « Cheval Notre Passion » vous propose des leçons d'équitation (dressage, CSO, Pony game, Equifun,...), à cheval ou à poney, du débutant au confirmé, ainsi que des balades et des stages d'équitation.

Marion, monitrice, accueille les enfants dès 3 ans, ainsi que les adultes, quels que soient leur niveau et leur expérience de l'équitation et leur propose de partager la vie d'un centre équestre dans une ambiance conviviale.

Pendant les vacances scolaires, des stages et balades sont proposés aux adhérents et aux personnes extérieures.

Une fois par mois, Sylvain Guasco, cavalier de Grand Prix International, organise un stage de dressage. Des pensions boxes et pré sont également proposées, ainsi que des pensions travail et débouillage.

Cet été, le centre équestre organise un mini-camp du 31 juillet au 2 août dans la vallée des Villards et sera à Saint Colomban des Villards du 3 au 18 août pour vous faire découvrir de magnifiques paysages lors de randonnées équestres.

**Nadine DULAC**



Vous pouvez suivre les actualités et la vie du club sur Facebook :

<https://fr-fr.facebook.com/ChevalNotrePassion>

## ASSOCIATIONS

### NOUVEAUTE : FÊTE TON ANNIVERSAIRE AU CENTRE EQUESTRE !

Venez fêter votre anniversaire avec vos amis au centre équestre, même si vous n'êtes pas cavaliers.

Une salle est mise à votre disposition et Marion vous proposera diverses activités équestres. N'hésitez pas à vous renseigner

Pour tous renseignements : 06 52 57 49 96 (Marion – monitrice) et 06 17 39 20 94

## L'UNION BOULISTE

### Rétro 2018 :

La saison bouliste démarre au calendrier le 01 septembre de l'année en cours et se termine au 31 août de l'année suivante. Comme l'an dernier, l'union bouliste a assuré l'organisation de 6 concours officiels ainsi que plusieurs concours réservés aux sociétaires.

Mais le point fort 2018 a été la réception de nos amis boulistes de Chialamberto durant le week-end des 8 et 9 septembre 2018. Au programme : rencontre bouliste mais également la découverte des sites remarquables en Savoie. Cette année, nos amis italiens ont découvert les bords du lac du Bourget, la visite de l'Abbaye d'Hautecombe et le canal de Savière mais également des sites mauriennais comme la chapelle de Pontamafrey, la route des Lacets menant à Montvernier et la cathédrale de Saint-Jean-de-Maurienne.



*Echange de cadeaux entre les clubs*



*Visite de la chapelle de Pontamafrey*



*Accueil des boulistes italiens*

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES LES PETITES GRENOUILLES DE L'ÉDELWEISS

L'APE a organisé 6 événements au cours de l'année scolaire 2018, qui ont permis de contribuer au financement de plusieurs projets scolaires.

Notamment en janvier, une première édition de la « Faites de la Soupe » qui a vu une participation nombreuse et intergénérationnelle ; le Carnaval au mois de mars ; en mai une soirée-concert animée par JL Fontès (organisée en collaboration avec la coopérative scolaire) ; une « boom d'Halloween » en novembre.

L'APE a également participé à la course de caisse à savon organisé par le CA2C en proposant des animations pour les enfants.

Les fonds générés ont contribué notamment à la réalisation d'un voyage d'une semaine sur la Méditerranée pour les classes de CE1-CE2-CM1-CM2 et un voyage en Italie pour les classes de GS-CP, ainsi que sorties sportives et spectacles.

Célia CORONEL



Carnaval 2018

## L'ECHO DES MONTAGNES : SE RENFORCER ENCORE !

Avec un bilan constant de dix sorties en 2018. Notre petit groupe de quatorze musiciens a assuré les diverses commémorations du 70 ième anniversaire de la grande guerre 1914-1918 dans plusieurs communes.

Pour la partie festive, nous étions présents au carnaval de Ste Marie-de-Cuines en mars et la cérémonie d'ouverture du championnat de France de caisses à savon en juillet.



Le carnaval à Sainte Marie de Cuines le 8 mars 2018

Au-delà de la commune nous avons animé la fête du pain à Montvernier et participé au rassemblement des musiques de la vallée pour le 140 ième anniversaire de l'Echo Ardoisier à St Julien Montdenis. Deux musiciens, Mrs Kentin Estoc et Charles Villermet sont venus renforcer notre batterie-fanfare.

Afin de pérenniser la pratique amateur, venez nous rejoindre lors des répétitions tous les mercredis de 20 H à 22 H.

♪ « La musique est un cri  
qui vient de l'intérieur » ♪  
(citation de Bernard Lavilliers)

Le Président P. ADRAIT



Lors du Championnat de France des caisses à savon à Ste Marie, le 6 juillet 2018

## ASSOCIATIONS

### LE COMITÉ D'ANIMATION DES 2 CUINES

Le Comité d'Animation des 2 Cuines (CA2C) a organisé quatre manifestations en 2018, qui ont attiré un public très nombreux :

- Une soirée concert, la « Cuinain'ch » de printemps le 28 avril, organisé à Etienne de Cuines avec 3 groupes (Mecano Ola, les Kian Meme et Luizy Jet) ;
- La Fête des Voisins le 15 juin sur le pont entre Sainte-Marie et Saint-Etienne. La soirée a été animée par Michel Guillery.
- Les 6, 7 et 8 juillet, la finale du Championnat de France de course de caisse à savon parainé par la Fédération nationale des Caisses à savon. La course a rassemblé 160 coureurs, et plusieurs milliers de personnes venues assister à la manifestation.
- Le 17 novembre la « Cuinain'ch » d'automne avec repas moules-frites et concert, avec Michel Guillery puis Clash Mob et enfin le DJ Adram Bâ.

Célia CORONEL



*Le contrôle des bolides avant la course*



*L'équipe des bénévoles*



*Un beau succès populaire a récompensé le travail des bénévoles*



**Remise du 1° Prix du concours national des vieilles maisons Françaises (VMF) « Raconte-moi le Patrimoine » pour le récit « L'Incrovable Aventure de Nico » : prix régional remis à l'école par les représentants de VMF, en présence de M. JULIEN, Inspecteur de circonscription, Y. PASQUIER, à l'initiative de l'Aura, et du Maire Philippe GIRARD. Les élèves étaient ensuite invités à retirer le prix national au collège des Bernardins à Paris.**